E6 ENERGY ENVIRONMENT EFFICIENCY ECONOMY ENGINEERING EXPERTS

#PlanClimatCCPEVA
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

Plan d'Actions du PCAET

851 AVENUE DES RIVES DU LEMAN CS 10084 74 500 PUBLIER

Destinataire

Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance

851 Avenue des Rives du Léman CS 10084

74 500 PUBLIER

Nom interlocuteur : Sandra Servoz

Tel : 04 50 74 56 95

Plan d'actions du PCAET

Rédacteur

E6 - Consulting

19/23 quai de Paludate

33 800 - Bordeaux

Nom du contact : Yann TRUC

Tel : 06 87 39 03 24

Mail : yann.truc@e6-consulting.fr

Indice	*Date*	*Rédigé par*	*Modification*

AXES STRATEGIQUES DECLINES PAR THEMES ET ACTIONS

Axe 1 : Un territoire d'économie locale et circulaire **4**

Axe 2 : Un territoire à l'urbanisme et aux mobilités durables **26**

Axe 3 : Un territoire sobre et efficace en énergie **39**

Axe 4 : Un territoire adapté au climat de demain **69**

Axe 5 : Conforter l'exemplarité du territoire et des collectivités **99**

Tableaux de synthèse du Plan d'Actions **129**

AXE 1 : UN TERRITOIRE D'ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

Constats et enjeux

Au niveau planétaire, la réduction et la gestion des déchets sont devenues des enjeux primordiaux pour un développement viable des territoires. Ces enjeux sont en effet multiples : transformer les déchets des uns en ressources pour les autres, sensibiliser les populations aux enjeux environnementaux et à l'innovation frugale ainsi que créer de nouveaux liens ou de nouvelles collaborations entre les acteurs du territoire.

Dans le cadre de son Plan Climat, la Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance a souhaité agir à l'échelle de son territoire pour mettre en valeur ses ressources locales et améliorer la gestion de ses déchets. En effet, la gestion des déchets est consommatrice d'énergie et émettrice de gaz à effet de serre tant pour le ramassage que le traitement. Pour cela, cet axe est structuré autour de 2 thèmes principaux en lien direct avec les enjeux identifiés lors du diagnostic et s'inscrivant dans la trajectoire visée :

- Développer l'économie circulaire sur le territoire : lancer une dynamique d'économie circulaire en portant plusieurs projets innovants et développer de nouvelles pratiques de consommations permettant de mettre en lien producteurs et consommateurs.
- Renforcer la gestion et le recyclage des déchets : réduire la quantité de déchets produites sur le territoire et améliorer les pratiques actuelles.

Thème 1 : Développer l'économie circulaire sur le territoire

Etude de faisabilité pour création d'une cuisine centrale avec approvisionnement local

Création d'une fruitière et soutien de la filière lait

Porter la démarche Léman Upcycling : Valoriser les déchets plastiques lacustres dans un schéma d'économie circulaire

Création d'une ressourcerie

Dynamiser et développer la vente de produits locaux sur le territoire

Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE)

Développer la collecte et le recyclage des filets de pêche usagés

Thème 2 : Renforcer la gestion et le recyclage des déchets

Sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets

Améliorer la stratégie de gestion des déchets

Développer les composteurs collectifs

Thème 1 - Développer l'économie circulaire sur le territoire

Fiche action n°	Nom de l'action
111	Etude de faisabilité pour la création d'une cuisine centrale avec approvisionnement local
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

Le projet d'une cuisine centrale a émergé lors de l'élaboration du projet de territoire de la communauté de communes en 2017.

Ce projet est basé sur les constats suivants :

- De nombreuses communes sont confrontées à des problématiques de mise aux normes de leurs cantines scolaires, représentant souvent des coûts importants pour de petites communes.
- Les collectivités ne sont pas toujours satisfaites du service rendu par les prestataires extérieurs et sont soucieuses de mieux maîtriser la qualité et le coût du service proposé.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Mieux répondre aux besoins du territoire, dans le cadre du service de portage de repas à domicile, pour les personnes âgées et éventuellement d'autres destinataires.
- Proposer une restauration de qualité à partir de l'offre locale et accroitre la part d'aliments issus de l'agriculture biologique (valorisation de l'agriculture locale et des producteurs locaux).
- Relocaliser la production des repas au cœur du territoire et favoriser l'emploi local, diminuer la part de transports liés à la confection et la distribution des repas.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Anticiper les évolutions à venir et les nouvelles contraintes législatives dans le domaine de la restauration collective. La loi sur l'alimentation vise en effet à intégrer d'ici 2022 une part significative de produits issus de l'agriculture biologique, ou bénéficiant d'autres signes de qualité ou mentions valorisantes ou présentant des caractéristiques équivalentes, ou acquis en prenant en compte le coût du cycle de vie du produit (taux de 50 % dont au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique). La loi imposera également une démarche pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Objectifs chiffrés

- Part de produits bio parmi les produits locaux : proposition de 50%
- Part des emballages compostables ou biodégradables : proposition de 100%
- Nombre de structures pouvant être alimentées par la structure : 50% des structures petites enfances et enseignement
- Atteindre une capacité de production de 2000 repas/jour

- Quantifier les GES et conso énergétique de la réalisation de la cuisine et assurer un suivi de ces consommations pendant la durée de vie du bâtiment

Description de l'action

Lancer un marché public pour étudier l'opportunité, la faisabilité et la programmation d'une cuisine centrale intercommunale sur le territoire pays d'Evian – vallée d'Abondance.

L'étude est découpée en deux tranches :

1. **Etude de besoins et de faisabilité**

Analyser les pratiques actuelles, de réaliser l'état des lieux des équipements et des modes d'approvisionnement.

Réaliser une analyse de la satisfaction sur le mode d'approvisionnement actuel.

Etudier de manière détaillée l'offre de proximité en termes de productions agricoles, étudier la possibilité de créer de nouveaux ateliers de transformation pour répondre aux besoins de la cuisine, réfléchir à l'optimisation des couts liés au transport des matières premières

Quantifier et qualifier le besoin et proposer des scénarii des modes d'organisation pour répondre à ces besoins.

Etudier le portage juridique de l'opération.

2. **Programme de l'opération**

Le programme fonctionnel est élaboré à la suite de l'étude de faisabilité, et détermine et fixe une solution destinée à satisfaire les besoins définis lors de la phase précédente.

Elaborer le programme architectural de l'opération, prenant en compte les objectifs d'exemplarité de la collectivité sur le bâti (production énergie, maitrise des consommations, intégration architecturale) Quantifier les GES et conso énergétique de la réalisation de la cuisine et assurer un suivi de ces consommations pendant la durée de vie du bâtiment.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en termes d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer en phase opérationnelle suite aux conclusions de l'étude)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Communauté de Communes pays d'Evian – vallée d'Abondance
Partenaires	Communes membres
Budget / Moyens	28 000€ TTC
Financements possibles	
Freins identifiés	Nombre de communes et partenaires engagés
Facilitateurs identifiés	Dynamique globale et demande du territoire
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Restitution de l'étude et validation projet : 2019

Fin	Lancement des travaux : 2020
Avancement	En cours

Indicateurs de suivi
Réalisation de l'étude
Déclenchement du projet
Avancement de la conception/construction
Nombre de structures impliquées
Part d'approvisionnement de produits bio dans les produits locaux
Part des emballages compostables ou biodégradables
Nombre de repas servis par jour

Fiche action n°	Nom de l'action
112	Création d'une fruitière sur le territoire pour soutenir la filière lait
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

Il s'agit d'étudier le projet d'installation d'une fromagerie à Reblochon dans l'ancienne fruitière de Vinzier, dans le but de maintenir une activité agricole indispensable à l'entretien des paysages,

Ce projet permettrait également de supprimer les déplacements des camions sur une longue distance (actuellement 5,4 millions de litres de lait sont acheminés à Eteaux pour le lait vendu à la société Lactalis ou à Cruseilles pour le lait vendu à la société Chabert)

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus

- Restaurer un ancien bâtiment désaffecté
- Pérenniser l'élevage laitier,
- Développer une filière locale,
- Créer de l'emploi direct,

Objectifs visés

- 12 emplois directs sont estimés sans compter les emplois indirects
- Dimensionner le projet pour pouvoir assure la transformation de 5,4 millions de litres de lait/an soit la transformation en période de pointe de de 16 000 litres de lait par jour correspondant à la production journalière de plus de 2 tonnes de Reblochon.

Description de l'action

- Faire l'acquisition du foncier.
- Réhabiliter le bâtiment existant : en veillant à l'exemplarité de la collectivité sur la rénovation énergétique : la maitrise d'œuvre comprendra de manière ferme une démarche d'exemplarité et d'innovation sur la consommation et la production d'énergie renouvelable sur le site. L'optimisation des besoins en chaleur et refroidissement sera étudié, le raccordement au réseau de gaz, issu du méthaniseur des effluents agricoles également.
- Intégrer une filière complète de traitement des eaux usées.
- Acquisition et réhabilitation par la CC PEVA puis location du bâtiment à une coopérative laitière chargée des investissements de modernisation des équipements et matériels.
- Mise en place d'un bail rural entre les parties pour une durée de 20 ans.

A l'issue du bail, le bâtiment restant la propriété de la Communauté de Communes, un nouveau contrat pourra être envisagé.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	-65.520 tCO2e/an (scope 1 et 2) -25.363 tCO2e/an (scope 3)
Impact Energie	-257 MWH/an

Impact Qualité de l'air	Gains négligeables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Coopérative laitière du Gavot Val d'Abondance
Budget / Moyens	
Financements possibles	Travaux : Subventions sollicitées auprès du Conseil Départemental et Etat, Europe et Région (rénovation bâtiments publics) Equipement : demande de subventions auprès de la Région et de l'Europe en liaison avec l'assemblée des Pays de Savoie, assurée par la coopérative Loyer annuel versé par la coopérative à la communauté de communes
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement du concours de maîtrise d'œuvre : 2019
Fin	Lancement des travaux : 2020/2021
Avancement	En cours

Indicateurs de suivi
Quantité de lait transformé Emplois sur site

Fiche action n°	Nom de l'action
113	Porter la démarche « Léman Upcycling » : valorisation des déchets plastiques lacustres dans un schéma d'économie circulaire
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

Le service Environnement, dans le cadre de la concertation liée aux études PCAET, a rencontré la société TRIVEO. Cette entreprise est spécialiste du recyclage des matières plastiques destinées à l'enfouissement et à l'incinération. Elle est implantée dans le département voisin de l'Ain. Elle est partie prenante du projet « ReSeaclons », projet permettant de répondre aux enjeux des déchets plastiques sauvages flottants, labelisé « mon projet pour la planète » par le Ministère de la transition écologique et solidaire.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus

La CC PEVA, dans le cadre des études PCAET, imagine développer le projet « ReSeaclons » porté par l'institut Marin Seaquarium et les acteurs du territoire du Grau du Roi, sur le lac Léman c'est-à-dire :

- Adapter le mouvement « Océan Upcycling », terme utilisé en anglais pour désigner l'utilisation des déchets marins comme matière première pour la fabrication de nouveaux objets dans un schéma d'économie circulaire, en un mouvement « Léman Upcycling ».
- Proposer en partenariat avec les pécheurs et les habitants une collecte de ces déchets flottants.
- Traiter des déchets plastiques flottants complexes non valorisés aujourd'hui en les transformant en pot liant l'ensemble des plastiques, par une innovation unique au monde.
- Trouver un débouché pour le l'objet issu du procédé (pot) notamment avec des maraichers locaux

Objectifs visés :

- Diminution de l'incinération ou de l'enfouissement des déchets plastiques (objectif non chiffrable actuellement)

Description de l'action

Une méthodologie a été définie :

1. Récupérer la matière première dans des bacs logotés « Léman Upcycling ». Sites proposés : quais, plages, ports, bords de Dranse.

2. Acheminer la matière collectée dans un dépôt : idéalement un bâtiment fermé

3. Tri et préparation : la matière collectée doit être triée et stockée dans des big bags.

Les plastiques sont séparés des autres matières. Cette opération peut être réalisée par une entreprise d'insertion 2 fois par mois

4. Récupération des big bags par TRIVEO et acheminement dans l'Ain.

5. Retour des pots sur le territoire CC PEVA.

6. Campagne de sensibilisation : réemploi du pot obtenu par maraichage local, plantation de plantes mellifère. Articuler le projet avec l'implantation de ruches sur le territoire. Vente dans les écoles des plantes mellifères avec bénéfices pour les APE et communication CC PEVA sur la fabrication du pot.

Bénéfices attendus

Impacts GES	

Impact Energie	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer en phase opérationnelle suite aux conclusions de l'étude)
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	TRIVEO, Chablais Insertion, Cyrille TREBOUX (maraichers), communes CC PEVA du littoral
Budget / Moyens	Investissement matériel (bacs de collecte) : 8 000 Euros TTC Déterminer le nombre de points de collecte (nombre de bacs par ports/quais…) Relais communes pour sensibilisation des pêcheurs à étudier Acheminement de la matière collectée vers le lieu de stockage : Tri et conditionnement en big bags: Transfert vers Trivéo des big bags et retour des pots : prise en charge Trivéo à affiner
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	Le Grau du Roi – projet ReSeaClons

Calendrier	
Début	Lancement de l'étude en 2020
Fin	A mise en œuvre du projet
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de containers mis en place
Quantité de déchets collectés
Nombre de pêcheurs/structure associés
Nombre de déchets valorisés

Fiche action n°	Nom de l'action
114	Participation à la création d'une ressourcerie
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	Fabienne DEMOTIE, porteur de projet via l'association « pôle ressourcerie du Chablais ».

Contexte en enjeux

L'association a pour objet la création dans le Chablais d'un Pôle Ressourcerie au sens d'une activité d'économie circulaire fondée sur la collecte, la valorisation, la transformation et la vente de produits collectés dans les déchetteries, dans les points de dépôt ou directement auprès des entreprises, des structures et des habitants du Chablais (territoires de la CC PEVA et de Thonon Agglomération principalement).

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

Le Pôle Ressourcerie aura pour vocation de sensibiliser au tri, au recyclage, au réemploi, à la valorisation et à la réduction des déchets, aux bonnes pratiques de réemploi, et à la consommation responsable.

Il participera à une mission d'intérêt général aux cotés des collectivités locales. Il sera support à des activités :

- portées par des habitants du territoire désireux de s'engager dans des actions à fort impact environnemental et social,
- dédiées à des personnes en voie d'insertion sociale et professionnelle.

Objectifs :

- Stimuler l'économie circulaire locale en s'appuyant sur des acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'insertion et en créant un centre de valorisation et de réemploi sur le Chablais, attractif pour créer d'autres réflexes de consommations.
- Collecter et valoriser une quantité de déchets estimée à 500 Tonnes.

Description de l'action

1. Regrouper les acteurs locaux du réemploi sur un même site accessible au grand public
2. Lancer l'étude de faisabilité avec un bureau d'études agréé (en partenariat avec ADEME)
3. Tracer avec les EPCI (CC PEVA, Thonon Agglomération, et CCHC) les filières de tri, analyser les gisements, cerner les enjeux des filières
4. Repérer les solutions de tri, de réemploi et soutenir localement.
5. Construire un modèle économique d'écologie industrielle et territoriale
6. Co construire le lieu comme espace de sensibilisation à la réduction des déchets, de réflexion pour sortir des modèles linéaires « produire, consommer, jeter »
7. Ouvrir le gisement d'un second cercle pour être créatif et inventif sur les questions de réemploi

Bénéfices attendus

Impacts GES	-107.5 tCO2e/an (scope 3)
Impact Energie	Gains négligeables
Impact Qualité de l'air	Gains négligeables

Pilote / Porteur de l'action	Association « pôle ressourcerie du Chablais ».
Partenaires	Collèges collectivités : CC PEVA, Thonon Agglomération, et CCHC Collège citoyens 7 associations : Aiders, Chablais Inter emploi, Chablais Insertion, Repair Café, Fablac, Tri-Vallées, Atelier Re-Née
Budget / Moyens	Etude de faisabilité : 40 000 Euros Terrain : 4000m² coût non précisé Bâtiment : 1500 m² coût non précisé
Financements possibles	EPCI ADEME Région AURA CD74 Fondation/Mécénat/ Ressources propres des associations fondatrices Adhésion à l'association
Freins identifiés	Disponibilité et coût du foncier Caractéristiques du territoire (zones montagneuses) Exutoire / traitement des déchets ultimes
Facilitateurs identifiés	Ecosystème fécond qui s'organise sur le territoire Besoin reconnu et identifié Projet innovant et stratégique (loi Notre, loi économie circulaire, loi croissance verte, expérimentation territoire 0 chômeur)
Retour d'expérience	Ressourcerie Dombes Val de Saône **https://www.optigede.ademe.fr/fiche/creation-dune-recyclerie-0**
Calendrier	
Début	Lancement de l'étude en 2020
Fin	A mise en œuvre du projet
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Suivi des étapes du projet Tonnage des produits collectés Tonnage des produits valorisés Tonnage des produits vendus	

Fiche action n°	Nom de l'action
115	Dynamiser et développer la vente de produits locaux sur le territoire
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

A travers cette action, la CC PEVA souhaite promouvoir les circuits courts du territoire, en lien avec sa stratégie économique et le soutien à la filière agricole locale dynamique du territoire.

Ceci permettra au grand public, habitants et touristes d'accéder de manière simple aux produits locaux avec les bénéfices suivants

Objectifs et résultats

<u>Bénéfices attendus</u>

- Améliorer la visibilité des acteurs locaux
- Inciter et soutenir les initiatives
- Diminution des GES liés aux transports de denrées alimentaires

<u>Objectifs visés :</u>

- Créer une plateforme internet permettant de faire le lien entre producteurs et consommateurs avec un objectif de recensement de 100% des producteurs locaux à horizon 2026 et une augmentation annuelle de la fréquentation de la plateforme

Description de l'action

1. Animer une dynamique entre producteurs locaux et consommateurs locaux
2. Faire se rencontrer les offres de produits locaux de qualité, avec la demande : structurer, renforcer, créer du lien entre producteurs, particuliers (consommateurs) collectivités, artisans, commerçants, restaurateurs et restauration collective.
3. Structurer un réseau entre les acteurs : connaissance mutuelle, identifier et susciter l'intérêt à s'intégrer dans le projet.
4. Optimiser la logistique liée à l'approvisionnement en produits locaux, en lien avec la logistique à mettre en place sur la cuisine centrale
5. Création d'un outil de communication interactif pour la promotion des initiatives locales (carte sur site internet)

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (Chiffré en phase opérationnelle)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Chambre d'agriculture, SIFA, coopératives laitières, regroupement de producteurs (SICA, Associations…), AMAPs
Budget / Moyens	

Financements possibles	Région, Europe, Département
Freins identifiés	Implications des acteurs économiques et agricoles
Facilitateurs identifiés	Forte demande du territoire (grand public, touristes, artisans…)
Retour d'expérience	**https://locavor.fr/**

Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2019
Fin	Finalisation de l'outil en 2021 – Animation de l'outil les années suivantes
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de producteurs recensés Evolution des ventes des producteurs inscrits Fréquentation de la plateforme internet

Fiche action n°	Nom de l'action
116	Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE)
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

Le recours à un professionnel RGE est obligatoire pour bénéficier d'aides financières pour la rénovation énergétique d'un logement.

Ainsi, en lien avec la mise en œuvre de la Plateforme de Rénovation de l'Habitat, il est important de promouvoir la qualification Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) pour les travaux de rénovation énergétique auprès des artisans du territoire.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus

- Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE), et les former et informer à ces nouveaux marchés.
- Favoriser l'accès aux aides pour les particuliers par le recours à des entreprises locales labélisées RGE
- Créer de l'emploi local non délocalisable.
- Améliorer la qualité et la performance des bâtiments rénovés

Objectifs visés :

- Augmenter le nombre d'artisans du territoire labellisés RGE avec un objectif de 50% des artisans labellisés à horizon 2030.

Description de l'action

1. Créer une offre de formation et information spécifique basée sur les techniques de rénovation :
2. Intégrer les artisans comme acteurs de la rénovation complète et performante des logements individuels et en copropriété
3. Faire en sorte que les artisans tiennent un discours commun envers les porteurs de projets et que l'offre de rénovation puisse être la plus large possible
4. Proposer des formations qui intègrent bien toutes les compétences demandées (architecturale, énergétique, ingénierie…)
5. Identifier les besoins de nouveaux métiers de l'accompagnement

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique et polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CLD
Partenaires	CC PEVA, Chambre des métiers
Budget / Moyens	

Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	DOREMI

Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2020 en lien avec le planning PTRE
Fin	Bilan dans 6 ans
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de formation dispensées Nombre d'artisans du territoire labelisés RGE

Fiche action n°	Nom de l'action
1.1.7	Développer le recyclage des filets de pêche usagés
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Développer l'économie circulaire sur le territoire
Rédacteur de l'action	Eric Jacquier – Pêcheur Professionnel

Contexte en enjeux
En lien avec les enjeux d'économie circulaire et la réduction des déchets, il s'agit de développer une filière Franco-Suisse de recyclage et de récupération des filets de pêche usagés
Objectifs et résultats
<u>Bénéfices attendus</u> • Diminution de la quantité de déchets enfouis ou incinérés • Réduction des émissions de GES • Limiter la pollution du Lac Léman par l'abandon des filets de pêches **<u>Objectifs visés :</u>** • Valorisation/Recyclage de 80% des filets collectés
Description de l'action
1. Proposer aux pêcheurs français et suisses du Léman de s'associer à la filière de recyclage 2. Présenter le dispositif et les possibilités aux collectivités 3. Mettre en place la collecte et le ramassage des filets

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique et polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Eric Jacquier / CC PEVA
Partenaires	TRIVEO – Collectivité
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	Frontière, mobilisation des pécheurs locaux
Facilitateurs identifiés	Action déjà mise en œuvre par un pécheur, procédés industriels nécessaires déjà existants
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2019
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Tonnage de filets collectés Tonnage de filets valorisés Nombre de structures/professionnels de la pêche impliqués dans la démarche

Thème 2 : Renforcer la gestion et le recyclage des déchets

Fiche action n°	Nom de l'action
1.2.1	Sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Renforcer la gestion et le recyclage des déchets
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

En lien avec les enjeux d'économie circulaire et la réduction des déchets, il s'agit de développer une stratégie de sensibilisation permettant d'aller vers une réduction globale des déchets, une réduction de la part des déchets incinérés et un développement des filières de recyclage pour préserver les ressources naturelles

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Réduire le nombre de tournées des bacs roulants de 4 à 3 sans affecter la qualité du service
- Diminuer la fréquence des collectes

Objectifs visés :

- Lutter contre les erreurs de tri dans les bacs et diminuer de 20% les refus de tri.

Description de l'action

- Optimiser les circuits de collecte
- Poursuivre la mise en place de conteneurs enterrés ou semi-enterrés
- Développer de nouvelles filières de tri
- Renforcer les campagnes de sensibilisation auprès des publics
- Lutter contre les incivilités

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique et polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA – Services Déchets
Partenaires	Syndicat déchets, Communes
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	

Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2023
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Evolution de la fréquence des collectes Consommation de la flotte Tonnages liés au refus de tri Nombre de containers mis en place	

Fiche action n°	Nom de l'action
122	Améliorer la stratégie de gestion des déchets
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Renforcer la gestion et le recyclage des déchets
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux

En lien avec les enjeux d'économie circulaire et la réduction des déchets, il s'agit d'anticiper la loi qui prévoit que tous les particuliers disposent d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets avant 2025 en apportant une solution durable à la gestion des déchets inertes des professionnels du territoire.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Collecter et valoriser les biodéchets : déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables.
- Améliorer la gestion des déchets (mise en place de déchetteries pour les professionnels, gestion des déchetteries particuliers)

Objectifs du Contrat de Transition Ecologique :

- Améliorer le rendement du méthaniseur existant et produire plus de biogaz injecté sur le réseau
- Lever les freins sur l'intégration des bio déchets dans l'outil de méthanisation existant du territoire en lien avec la profession agricole et les syndicats
- Anticiper la loi et mettre en place la filière de collecte des bio déchets
- Diminuer la production de bio déchets non valorisés
- Amplifier la production d'une énergie renouvelable

Description de l'action

- Prévoir le remaillage des déchetteries afin d'être mieux dimensionnées, permettant de séparer de nouveaux flux de déchets et de mettre en place un point de réemploi (lien avec ressourcerie)
- Accueillir les professionnels sur des déchetteries dédiées et prévoir la valorisation des déchets inertes localement
- Identifier les gisements (restauration collective, entreprises, ménagers, agriculture, collectivités, etc…) et envisager un traitement local des biodéchets
- Le suivi de l'avancement des études et concertation menées permettra l'évaluation de la stratégie de gestion des bio déchets à horizon 2026.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique et polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA – Services Déchets
Partenaires	Syndicat déchets, Acteurs du territoire
Budget / Moyens	

Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Avancement des études Proposition d'indicateurs suite aux études menées (horizon 2026) : Intégration des bio déchets dans l'outil de méthanisation existant ; Quantité de bio déchets produits non valorisés	

Fiche action n°	Nom de l'action
1.2.3	Développer les composteurs collectifs
Axe stratégique	Thématique
Territoire d'économie locale et circulaire	Renforcer la gestion et le recyclage des déchets
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte en enjeux
En lien avec les enjeux d'économie circulaire et la réduction des déchets, l'objectif premier de cette action est d'entraîner une prise de conscience sur la quantité de biodéchets. Cette fiche action vise également à sensibiliser à la richesse des biodéchets valorisables au jardin.
Objectifs et résultats

<u>Bénéfices attendus:</u>
• Mettre en place une procédure pour :
  ○ installer des composteurs collectifs sur sites (pied d'immeuble et/ou espaces publics…)
  ○ faciliter le développement du compostage collectif et réfléchir à la mise en place de formations.

Description de l'action
• Faire émerger et structurer le projet • Définir les endroits stratégiques en concertation avec les communes membres • Définir / choisir le matériel • Animer la démarche / assurer le suivi • Ancrer l'opération dans le temps / pérenniser

Bénéfices attendus	
Impacts GES	-960 tCO2e/an (scope 3)
Impact Energie	Gains non quantifiables
Impact Qualité de l'air	Gains négligeables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA – Services Déchets
Partenaires	Syndicat déchets, Acteurs du territoire
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement de l'action en 2020
Fin	
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de composteurs mis en place

AXE 2 : UN TERRITOIRE A L'URBANISME ET AUX MOBILITES DURABLES

Constats et enjeux

En 2015, les consommations énergétiques du transport routier et autres transports représentaient 197 GWh, soit 15% des consommations énergétiques du territoire. Ce transport est quasi essentiellement routier avec une part majoritaire de la voiture individuelle. 81% des déplacements domicile-travail sont d'ailleurs effectués en voiture. La consommation énergétique du secteur a augmenté de 7% entre 2010 et 2015.

Consciente des enjeux identifiés autour du secteur des transports et des attentes fortes de la population concernant la mobilité sur le territoire mais également au-delà de ses frontières, la CC PEVA a souhaité faire de cette thématique un axe d'action identifié au sein de son Plan Climat.

Cet axe est ainsi structuré autour de 3 thèmes principaux en lien direct avec les enjeux identifiés lors du diagnostic et s'inscrivant dans la trajectoire visée :

- Développer les mobilités alternatives : déployer le schéma directeur des transports permettant d'entamer la transformation de la mobilité sur le territoire et impliquer les acteurs économiques dans cette transformation
- Développer les véhicules et carburants alternatifs : se doter des moyens et infrastructures permettant d'accompagner la mise en œuvre des mobilités alternatives
- Intégrer les enjeux dans les documents d'urbanisme : se doter des outils permettant de lancer la transformation du territoire par l'intermédiaire de l'urbanisme

Thème 1 : Développer les mobilités alternatives

Mettre en œuvre le schéma directeur de transport multimodal sur le territoire de la CCPEVA

Inciter les entreprises à déployer un plan de mobilité

Thème 2 : Développer les véhicules et carburants alternatifs

Mettre en place une station de bioGNV sur le territoire

Poursuivre le renouvellement du parc des transporteurs vers des solutions décarbonées

Déployer des bornes de recharges électriques

Thème 3 : Intégrer les enjeux dans les documents d'urbanisme

Accompagner la construction de quartiers Bas Carbone

Thème 1 : Développer les mobilités alternatives

Fiche action n°	Nom de l'action
2.1.1	Mettre en œuvre le schéma directeur de transport multimodal sur le territoire de la CC PEVA
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Développer les mobilités alternatives adaptées au territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

La CC PEVA est autorité organisatrice de la mobilité sur le ressort territorial de ses 22 communes depuis le 1er septembre 2018.

Cette compétence crée de nouvelles perspectives pour le territoire et fait naître de nombreux enjeux organisationnels et financiers. A ce titre, un schéma des transports a été mené en 2017 et 2018.

Objectifs et résultats

Objectifs :

- Mettre en œuvre les conclusions issues de l'élaboration du schéma directeur des transports

Description de l'action

L'objectif est de mettre en place un nouveau réseau en septembre 2022 pour aller vers un réseau lisible et hiérarchisé, efficace et rationnalisé, répondant à la demande de mobilité quotidienne et touristique :

- Optimiser le report modal de l'offre de transport public (lignes urbaines et interurbaines, transport lacustre, Léman Express) :
    a. Mise en place du Léman Express fin 2019
    b. Arrivée d'un nouveau bateau CGN Evian-Lausanne pour 2020
- Connecter les portes d'entrée du territoire (gares, embarcadère)
- Mailler le territoire en covoiturage, parking relais et transports collectifs dont le transport à la demande
- Développer la piste cyclable Via Rhôna et les accès vélo
- Projet RER Sud Léman pour réhabiliter la ligne ferroviaire Evian-les-Bains / Saint-Gingolph

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer en phase opérationnelle)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA –
Partenaires	Délégataires de services publics, associations d'usagers, entreprises et industries, gestionnaires de voirie, partenaires financiers
Budget / Moyens	Adaptation du réseau des transports en commun (hors lacustre) pour un coût de : - 320 000 euros par an en 2020 et 2021

	- Prospective budgétaire prévue à coût constant au-delà de2022
Financements possibles	Région AURA
Freins identifiés	Culture de la voiture individuelle fortement implantée sur le territoire, gouvernance partagée sur le transport urbain
Facilitateurs identifiés	Sensibilisation et communication auprès du grand public, renouvellement des DSP fin 2021
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Mise en œuvre à partir de 2022
Fin	2022 pour les premières phases
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre d'aires de covoiturages réalisées Nombre de personnes pratiquant le covoiturage (comptage routier) Nombre de personnes empruntant les transports lacustres (vente de titres de transports, abonnement) Nombre de personnes utilisant les transports en commun (vente de titres de transports, abonnement) Linéaire d'aménagement cyclable réalisé (km) Utilisation des pistes cyclables (comptage)	

Fiche action n°	Nom de l'action
212	Inciter les entreprises à déployer un plan de mobilité
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Développer les mobilités alternatives adaptées au territoire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

L'opportunité du Plan Climat Air Énergie Territorial et la perspective de la mise en œuvre du schéma de transport multimodal constituent pour la CC PEVA une opportunité d'inciter les entreprises à trouver des synergies dans le cadre de la réalisation des Plans de Mobilité.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Mutualisation des transports en commun privés sous utilisés
- Harmonisation des cadences des lignes de transports en commun avec les horaires des entreprises
- Favoriser les connexions entre les différents modes de transport : pistes cyclables, bus, covoiturage…

Objectifs visés :

- Réalisation du Plan de Mobilité Inter-Entreprises

Description de l'action

Permettre la rencontre des entreprises concernées par la réalisation d'un Plan de Mobilité à l'occasion de réunions de travail et d'échanges :

- faire converger les démarches PCAET et schéma de transport multimodal
- répondre aux besoins de cadencement des entreprises ou créer des synergies entre les entreprises (mutualisation) lorsque cela est possible
- identifier de nouveaux arrêts de bus à créer
- sensibiliser les salariés des entreprises
- faire une restitution des PDM à la CC PEVA, autorité organisatrice de la mobilité

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite aux conclusions de l'étude)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Entreprises du territoire de plus de 50 salariés (choix des élus) impliquées
Partenaires	CC PEVA, Service
Budget / Moyens	Coût unitaire de l'étude (~10 000-15000€/entreprise).
Financements possibles	Aides ADEME, Aides Région AURA,

Freins identifiés	Concordance horaires d'activité des entreprises et horaires de fonctionnement de l'offre de transport public
Facilitateurs identifiés	Des entreprises volontaires : SAEME, Décathlon, CORA, Papeteries du Léman
Retour d'expérience	Cora a mis en place un plan de déplacement entreprise, pour la partie déplacements internes,
Calendrier	
Début	1 ère réunion 02 juillet 2019
Fin	Restitution des études à horizon 2021
Avancement	En cours

Indicateurs de suivi
Nombre d'entreprises ayant intégré le dispositif. Nombre d'évènements organisés et nombres de participants. Nombre de salariés concernés. Baisse des émissions de GES. Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions

Thème 2 : Développer les véhicules et carburants alternatifs

Fiche action n°	Nom de l'action
221	Mettre en place une station bioGNV
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Développer les véhicules et carburants alternatifs
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Les véhicules fonctionnant au GNV constituent un levier très intéressant dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES. Les acteurs de la filière envisagent 200 nouvelles stations ouvertes au public d'ici 2020.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Des gains sont attendus en termes de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et de consommation énergétique

Objectifs visés:

- implantation d'une station bioGNV sur le territoire, opérationnelle à horizon 2026

Description de l'action

Accompagner le porteur de projet actuel de la station GNV pour faciliter le déploiement d'une station sur le territoire.

Permettre l'ouverture et l'accès à cette station aux poids lourds et véhicules légers.

Bénéfices attendus

Impacts GES	-1640 kgCO2e/an par voiture -20402 kgCO2e/an par camion
Impact Energie	Gains non quantifiables
Impact Qualité de l'air	Gains non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	SAEME
Partenaires	CC PEVA
Budget / Moyens	
Financements possibles	Fonds européens
Freins identifiés	Coût et financement, portage du projet
Facilitateurs identifiés	Intérêts de plusieurs acteurs du territoire dont les transporteurs
Retour d'expérience	Plusieurs stations existantes et en projet sur le département

	https://www.gaz-mobilite.fr/stations-gnv-france/
Calendrier	
Début	
Fin	Evaluation à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Construction et mise en fonctionnement de la station Nombre de recharges Quantité de GNV distribué Augmentation des indicateurs d'une année à l'autre	

Fiche action n°	Nom de l'action
222	Poursuivre le renouvellement du parc des transporteurs vers des solutions décarbonées
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Développer les véhicules et carburants alternatifs
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans la perspective du renouvellement des conventions et/ou marchés en cours, la CC PEVA souhaite évaluer les opportunités quant au choix d'une technologie de motorisation alternative aux véhicules thermiques

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Fournir un outil d'aide à la décision pour la transition des transporteurs en amont des marchés publics.
- Partager les conclusions et assurer le suivi des conclusions de l'étude
- Intégrer les éléments dans les futurs marchés publics
- Rédiger à horizon 2020 une nouvelle fiche action portant sur le changement de motorisation des véhicules

Objectifs visés :

- Impliquer 100% des transporteurs travaillant sur le territoire dans la démarche

Description de l'action

Lancer une étude comparative via un marché public pour :

- Connaître le potentiel des différentes technologies de motorisation alternative aux véhicules thermiques
- Identifier une ou des motorisations adaptées aux contraintes physiques de notre territoire
- Se donner la possibilité de renouveler le parc des transporteurs pour aller vers une flotte décarbonée
- Evaluer les conséquences en matière d'exploitation
- Définir une planification opérationnelle des investissements à réaliser
- Définir une organisation pour déployer chacune des technologies alternatives

Les 5 technologies suivantes doivent être évaluées et comparées :

- Les véhicules thermiques (euro VI);
- Les véhicules gaz naturel (GNV) ;
- Les véhicules hybrides rechargeables ;
- Les véhicules tout électriques ;
- Les véhicules hydrogène.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations

Impact Energie	énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade
Impact Qualité de l'air	(à chiffrer suite aux conclusions de l'étude)
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA / Service Transports
Partenaires	Thonon Agglomération
Budget / Moyens	20 000 € (50% CPPEVA)
Financements possibles	
Freins identifiés	Adaptation des infrastructures de l'exploitant à la motorisation choisie, amortissement des véhicules
Facilitateurs identifiés	Renouvellement des contrats en cours
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement de l'étude en septembre 2019
Fin	Restitution fin 2019 – Mise à jour en 2020
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Etapes d'avancement de l'étude Participation des transporteurs aux réunions Impliquer 100% des transporteurs du territoire	

Fiche action n°	Nom de l'action
2.2.3	Déployer des bornes de recharges pour véhicules électriques
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Développer les véhicules et carburants alternatifs
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Poursuivre le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides sur le département Haute-Savoie. Le réseau eborn qui regroupe actuellement 5 syndicats d'énergie du sud-est de la France constitue le service public de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables pour une utilisation, un abonnement unique sur plusieurs départements

Objectifs et résultats

Objectifs visés :

- Augmenter le nombre de bornes électriques disponibles sur le territoire en conservant le même indicateur de véhicules par bornes de recharge (9)

Description de l'action

Sur le territoire de la CC PEVA, 6 bornes accélérées (puissance jusqu'à 22kW) et 1 borne rapide (puissance jusqu'à 50kW) sont déjà installées par le SYANE auxquelles on peut ajouter environ 11 stations privées.

Ces bornes publiques ont été mises en service sur l'année 2018, entre le mois de mars et le mois de novembre.

- Début 2019, sur la communauté de commune, on estime qu'il y a 1 point de charge public pour 9 véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation.

Les bornes de recharge du réseau SYANE sont fournies à 100% en électricité renouvelable délivrée par la société ENALP et dont l'origine est certifiée par le mécanisme des garanties d'origines. Cette électricité est produite en Haute Savoie et fournie par la CNR et ENALP. Une attention sera portée à l'origine de l'électricité produite dans le cas d'un changement d'approvisionnement.

Bénéfices attendus

Impacts GES	-2690 kgCO2e/an et par véhicule (scope 1 et 2) -214 kgCO2e/an et par véhicule (scope 3)
Impact Energie	Sans Objet
Impact Qualité de l'air	Gains négligeables à l'échelle du véhicule
Pilote / Porteur de l'action	SYANE
Partenaires	Ensemble des communes membres
Budget / Moyens	Variable selon les résultats du marché de délégation Borne accélérée : 13 000€ Borne rapide : 40 000€ Borne privée : 10 000 à 30 000€

Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	1ère phase de déploiement déjà réalisé en 2018 par le SYANE
Calendrier	
Début	Lancement de l'étude en septembre 2019
Fin	Restitution fin 2019 – Mise à jour en 2020
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de véhicules électrique et hybrides en circulation par point de charge Nombre d'abonnés au réseau Eborn Energie délivrée Nombre de recharges	

Thème 3 : Intégrer les enjeux environnementaux dans les documents d'urbanisme

Fiche action n°	Nom de l'action
231	Accompagner la construction de quartiers bas carbone
Axe stratégique	**Thématique**
Territoire aux mobilités et à l'urbanisme durable	Intégrer les enjeux dans les documents d'urbanisme
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le but de cette action est d'agir et favoriser l'émergence de logements sobres et bas carbone. Ceci passe notamment par l'identification et la mise à dispositions des communes des outils et leviers permettant d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

Ainsi, il faut aider les communes à devenir des contributeurs décisifs de la transition énergétique tout en accélérant la modernisation et l'attractivité de leurs territoires tout en s'assurant que les constructions neuves ne soient pas à rénover trop vite (par l'intermédiaire de marchés adaptés type MGPE, CPE, GPR ou autres avec obligation de résultat sur les consommations)

Objectifs et résultats

Objectifs visés :

- Assurer une vieille technologique et juridique permettant d'accompagner des projets
- Rédiger un porté à connaissance à transmettre aux communes lors des révisions des documents d'urbanisme
- Diffuser le document à 100% des communes

Description de l'action

Accompagner les communes qui le souhaitent pour comprendre et aller vers la construction bas carbone via :

- La mise en place d'un service d'aide à l'ingénierie pour mieux appréhender les exigences environnementales des projets d'aménagement
- La mise à disposition d'une boite à outils pour favoriser l'émergence de quartiers à énergie positive et à faible impact carbone,
- La valorisation des actions réalisées et la mise en réseau des communes via différents supports de communication
- La transformation durable des communes via la planification urbaine.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer au cas par cas selon les projets)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA

Partenaires	ADEME, CAUE
Budget / Moyens	Intégré au fonctionnement du service
Financements possibles	appels à projets, appels à manifestations d'intérêt …
Freins identifiés	Pas de PLUi, diffusion à assurer auprès de chacune des communes
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	Territoires lauréats des concours bas carbone
Calendrier	
Début	Lancement de l'étude en septembre 2019
Fin	Diffusion du document fin 2019
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de communes accompagnées (diffusion du document)	

AXE 3 : UN TERRITOIRE SOBRE ET EFFICACE EN ENERGIE

Constat et enjeux

L'énergie est une charge de plus en plus importante pour l'ensemble des occupants du territoire. Qu'il s'agisse des citoyens par l'intermédiaire des charges liés au logement et au déplacement, des industries et entreprises de tous les domaines (commerces, agriculture, services, industries) mais également de la collectivité, il est nécessaire d'agir sur la réduction des consommations afin de s'engager dans une démarche de sobriété et d'efficacité énergétique permettant de réduire la dépendance aux énergies fossiles tout en réduisant les impacts environnementaux.

Afin de tendre vers une autonomie énergétique tout en assurant un développement économique, il est également nécessaire d'assurer en parallèle le développement des énergies renouvelables.

Cet axe est structuré autour de deux thèmes principaux en lien direct avec les enjeux identifiés lors du diagnostic et s'inscrivant dans la trajectoire TEPOS visée :

- Agir en faveur de la rénovation énergétique et de la construction exemplaire : engager la réduction des consommations énergétiques liées aux secteurs résidentiel, tertiaire et industriel en se dotant des outils opérationnels permettant la massification de la démarche (EIE, PTRE). Soutenir et accompagner les acteurs locaux dans la démarche.
- Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée : engager et planifier le développement des énergies renouvelables sur le territoire en impliquant notamment les citoyens et consolider les projets existants.

Thème 1 : Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire

Accompagner le lancement de l'Espace Info Energie

Création d'une Plateforme Locale de la Rénovation Energétique

Faire le bilan de l'OPAH

Rechercher les outils pour encourager la construction BBC

Poursuivre la rénovation énergétique des logements sociaux

Accompagner la rénovation énergétique des résidences secondaires

Accompagner les entreprises (industries et tertiaires) vers une réduction de leur consommation énergétique

Construire en bois local

Thème 2 : Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée

Produire de l'hydrogène vert (décarboné) en utilisant les ressources du territoire

Identifier les toitures et parkings permettant le déploiement du photovoltaïque

Développer les centrales solaires photovoltaïques villageoises

Maintenir et développer TERRAGR'EAU

Identifier les secteurs propices au développement de réseaux de chaleur

Produire de l'électricité par l'énergie hydroélectrique

Thème 1 : Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire

Fiche action n°	Nom de l'action
311	Accompagner le lancement de l'Espace Info Energie
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

L'ADEME, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie ont donné mandat à InnoVales pour assurer le service Espace Info Énergie sur la frange Nord de la Haute-Savoie pour 2019/2020

L'Espace Info Énergie est un service destiné tous les habitants de la CC PEVA souhaitant des informations et conseils sur la rénovation énergétique, la maitrise de l'énergie et les énergies renouvelables dans le logement privé.

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Déployer et pérenniser des permanences sur le territoire
- Assurer une mission de conseil auprès des habitants

Objectifs chiffrés :

- 40 particuliers rencontrés sur l'année

Description de l'action

L'EIE s'adresse aux particuliers souhaitant rénover énergétiquement leur habitation et désireux d'obtenir des informations concernant les aides financières, les matériaux, les équipements, les énergies, les techniques de mise en œuvre, etc.

Il permet aux habitants de bénéficier d'un service gratuit et neutre de conseils pour la rénovation énergétique ou la construction des bâtiments. Cet outil répond à une forte attente des habitants, souvent démarchés par des entreprises privées, et ne savant plus à qui se fier.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	L'ADEME, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie
Partenaires	InnoVales, CC PEVA
Budget / Moyens	Néant pour la CC PEVA

Financements possibles	
Freins identifiés	Quel projet pour 2020 ?
Facilitateurs identifiés	Forte volonté politique de la Région
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Mai 2019
Fin	Mai 2020
Avancement	En cours
Indicateurs de suivi	
Nombre de particuliers rencontrés sur une année Evolution du nombre de sensibilisés d'une année à l'autre	

Fiche action n°	Nom de l'action
312	Mettre en place et organiser une plateforme de rénovation énergétique
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

.Dans le cadre de la stratégie de réduction des consommations énergétiques du secteur du bâtiment, il s'agit de déployer un outil territorial adapté à la massification de la rénovation énergétique des bâtiments.

Une PTRE est un dispositif ancré sur un territoire donné qui propose une mission de service public de proximité dédié aux ménages qui souhaitent rénover d'un point de vue énergétique leur logement.

La PTRE assure à minima la mission du pont rénovation information service à l'échelle de son territoire et peut être considéré comme un service public de la performance énergétique de l'habitat au sens de la Loi de la transition énergétique pour la croissance verte (TECV).

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Lancer, à l'échelle du territoire, la rénovation énergétique ambitieuse :
  - des bâtiments privés
  - des copropriétés
  - des bâtiments tertiaires
- Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE), et les former et informer à ces nouveaux marchés.
- Créer de l'emploi local

Objectifs chiffrés :

- Accompagner à horizon 2050 : 250 maisons et 200 appartements par an (partagés avec l'action 3.1.1 sur l'Espace Info Energie)
- Accompagner à horizon 2050 : l'équivalent de 30 000 m2 de surface tertiaire rénovées par an

Description de l'action

Il s'agit d'un dispositif global à mettre en place pour soutenir la rénovation énergétique des logements. Cette plateforme réalisera ainsi différents types de mission :

- Accompagnement personnalisé des particuliers dans leurs travaux d'économies d'énergies par un conseiller rénovation ;

- Gérer le montage financier des travaux pour les propriétaires

- Animation territoriale et mobilisation des partenaires ayant des compétences « habitat » et/ou « énergie », des professionnels du bâtiment, des acteurs relais (exemple : agences immobilières, notaires, banques, grandes surfaces de bricolage, etc.).

Bénéfices attendus

Impacts GES	Horizon 2026 : Résidentiel : -7817 tCO2e

	Tertiaire : -1073 tCO2e
Impact Energie	Horizon 2026 : Résidentiel : -43 GWh Tertiaire : -18 GWh
Impact Qualité de l'air	Horizon 2026 : Résidentiel : SO2 : -2.52t / Nox -9.56t / COVNM : - 65.54t / NH3 : -0.3t / PM10 : -21 t / PM2.5 : -20.5t Tertiaire : Gains négligeables
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Mode de gestion à arbitrer
Budget / Moyens	Variable en fonction du contenu des prestations de la PTRE mais sera intégré dans le budget 2020.
Financements possibles	Ademe Région programme SARE
Freins identifiés	Trouver les financements pour participation CC
Facilitateurs identifiés	La mise en place d'une plateforme permet de mettre en relation tous les acteurs à compétences transversales
Retour d'expérience	Vallée de Chamonix – CC Genevois – pôle métropolitain genevois français
Calendrier	
Début	Janvier 2020
Fin	Evaluation à horizon 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de dossiers conseillés Nombre d'entreprises inscrites sur la plateforme Nombre de chantiers suivis Nombre de kWh économisés : suivi de la consommation énergétique des secteurs résidentiel et tertiaire	

Fiche action n°	Nom de l'action
313	Faire le bilan de l'OPAH
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Transmettre les résultats de l'étude pré-opérationnelle OPAH à la structure qui sera retenue dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique.

Faire le bilan de l'OPAH et transmettre les résultats de l'étude à la structure qui sera retenue dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique.

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

Vérifier l'atteinte des objectifs

- - une copropriété de 5 logements en centre ancien,
- - une copropriété des années 60 d'environ 10 logements en réhabilitation thermique exemplaire

Description de l'action

1. Voir si les objectifs de l'OPAH lancée en septembre 2017 sont atteints :

- 36 logements à adapter

- 46 logements à améliorer énergétiquement

- 6 logements très dégradés (indignes) à rénover

Soit 88 logements sur 3 ans.

2. Faire le bilan de l'utilisation du fonds social supplémentaire accordé par la CC PEVA (fonds social de 10 000 euros par an.)

3. Faire le bilan de l'offre locative privée et notamment le dispositif de soutien aux travaux des logements qui ne répondent pas aux critères d'éligibilité de l'ANAH (voir si le dispositif a permis de faire émerger une offre de logements en loyers maitrisés – soutien CC PEVA de 76 500 Euros pour la mise sur le marché de 18 logements).

4. Analyser les retours de l'instance mise en place pour traiter les situations de mal logement et faire remonter les informations aux élus des communes concernées.

5. Faire le bilan de la production du logement locatif aidé dédié saisonnier (programmation de 9 logements saisonniers sur 3 ans).

6. Bilan de l'aide accordée aux copropriétés des centres anciens (Evian et Meillerie) : aide à la structuration des copropriétés inorganisées et incitation à la réalisation des travaux de sécurité, à la mise aux normes et à l'amélioration de la performance énergétique. Pour les copropriétés construites entre 1949 et 1974 l'enjeu prioritaire était la rénovation énergétique et l'accompagnement des syndics à l'élaboration d'un programme de travaux.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à cette phase (à évaluer suite aux résultats des bilans)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Cabinet Bonnin Demarchi qui anime l'OPAH ANAH
Budget / Moyens	Intégré dans les coûts d'accompagnement
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	1ere étape dans la construction du retour d'expérience
Calendrier	
Début	En cours
Fin	Bilan à horizon 2020
Avancement	En cours
Indicateurs de suivi	
Bilan de l'OPAH	

Fiche action n°	Nom de l'action
314	Rechercher des outils pour encourager la construction neuve BBC
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans l'optique de la réduction des consommations énergétiques du secteur du bâtiment, il s'agit pour la CC PEVA de se doter des outils permettant d'ajuster au mieux les niveaux de performance énergétiques des projets de construction.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Rédiger un référentiel territorial concernant les opérations de construction de bâtiment communaux et intercommunaux (exigences programme, pré requis minimaux MOE, et entreprises)
- Disposer d'un référent sur le territoire formé et compétent pour suivre les dossiers sur le volet performance énergétique
- Viser Equivalent BBC ou BEPOS Effinergie 2017 30 % ou 40% de performance supplémentaire par rapport à la RT2012 + Production énergie renouvelable sur chaque construction / projet selon évolution RE2020

Objectifs chiffrés :

- Intégrer le référentiel dans toutes les consultations publiques de construction de bâtiment

Description de l'action

- Rédiger le référentiel territorial et le diffuser à l'ensemble des communes
- Définir une procédure de consultation
    1. Identifier les besoins de construction à venir
    2. Consulter un programmiste ayant des références en BEPOS
    3. Consulter une équipe de maîtrise d'œuvre avec une expertise en bâtiment performant (HQE, Passif, BBC, etc.) et en énergies renouvelables (critère du RC avec 80% sur la technique) --> Imposer une simulation thermique dynamique
    4. Vigilance sur la mise en œuvre et sur le suivi des travaux
    5. Réception et mise en service du bâtiment avec suivi des performances (engagement éventuel du MOE et des entreprises)
- Inscription de la majoration des droits à construire dans les PLU (règles de volumétrie)

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite à l'évaluation de l'action)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	Services techniques de la CC PEVA services techniques/bâtiments des communes
Partenaires	ADEME CAUE SYANE

Budget / Moyens	10 000€ pour la rédaction du référentiel si externalisé, coût du référent intégré dans les coûts de fonctionnement de la collectivité
Financements possibles	Aides Ademe, Région
Freins identifiés	Formation et compétences des acteurs locaux
Facilitateurs identifiés	Déploiement de la nouvelle réglementation thermique en 2020
Retour d'expérience	**https://www.observatoirebbc.org/bepos/6335**
Calendrier	
Début	Dernier trimestre 2019
Fin	Diffusion début 2020
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Etapes de rédaction du référentiel
Embauche ou formation d'une personne référente
Nombres d'opérations lancées intégrant ce référentiel
Consommations énergétiques des bâtiments neufs
Production d'EnR des bâtiments neufs

Fiche action n°	Nom de l'action
315	Poursuivre la rénovation énergétique des logements sociaux
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	SA MONT BLANC

Contexte et enjeux

Dans l'optique de la réduction des consommations énergétiques du secteur du bâtiment, il s'agit d'accompagner la réhabilitation énergétique des bâtiments les plus énergivores sur le résidentiel collectif en s'appuyant sur les acteurs locaux (bailleurs sociaux)

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Générer des travaux de rénovation énergétique sur le résidentiel collectif
- Initier des audits énergétiques préalables aux travaux d'amélioration énergétique sur les copropriétés sans obligations réglementaires (< 50 lots principaux) et sur le patrimoine des bailleurs sociaux
- Achat groupé d'audit pour limiter les dépenses d'études
- Recenser les besoins en rénovation énergétique

Objectifs visés :

- Rénover 108 logements à horizon 2024 en étiquette C
- Impliquer 100% des bailleurs sociaux du territoire lors des phases d'animation

Description de l'action

- **Bailleurs social : SA MONT BLANC**

Réhabilitation énergétique de 3 bâtiments à Evian, propriété de la SA MONT BLANC, comprenant 108 logements au total :

- Les Grottes C (50 logements) – 39 à 47 avenue des Grottes
- Les Grottes 2C (18 logements) – 48 bis avenue des Grottes
- Les Grottes D (40 logements) – 49 à 53 avenue des Grottes

Réhabilitation énergétique de 3 bâtiments à Evian comprenant 108 logements au total

Passage de l'étiquette E à C, en énergie et GES

- **Les autres bailleurs sociaux :**

Inviter les bailleurs sociaux à une réunion de présentation pour présenter la démarche et inciter leurs clients à s'engager.

Assurer le montage de la consultation et lancer les études sur le patrimoine global des bailleurs.

Présenter les résultats avec le bureau d'études auprès de chaque bailleur social.

Bénéfices attendus

Impacts GES	-230.6 tCO2e
Impact Energie	-1.2 GWh

Impact Qualité de l'air	Gains négligeables
Pilote / Porteur de l'action	SA MONT BLANC
Partenaires	INNOVALES, EIE, SYANE
Budget / Moyens	Rénovation SA Mont Blanc : 2 300 000 €ttc Contribution financière à 100% des Syndics et des bailleurs (intérêt de mutualiser les audits et donc de diminuer les coûts d'étude).
Financements possibles	Emprunts, Fonds propres, Aides Département, CEE
Freins identifiés	Financements
Facilitateurs identifiés	Aides à la rénovation Aides aux projets EnR AMO de type Urbanis, D2P, etc.
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	2021
Fin	2024
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de logements réhabilités annuellement Consommations actuelles et futures des résidences (s'il est possible de les récupérer) Nombre de bailleurs associés à la démarche	

Fiche action n°	Nom de l'action
316	Accompagner la rénovation thermique des résidences secondaires
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans l'optique de la réduction des consommations énergétiques du secteur du bâtiment, il s'agit d'accompagner la réhabilitation énergétique des bâtiments les plus énergivores sur le résidentiel collectif en mobilisant les propriétaires de résidences secondaires

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Générer des travaux de rénovation énergétique sur le résidentiel collectif

Objectif visé :

- Réduire de 20% les consommations énergétiques à horizon 2026 par rapport à 2015

Description de l'action

Engager l'animation d'une dynamique de rénovation énergétique à destination des résidences secondaires en copropriété

- Inviter les Syndics à une réunion de présentation pour expliciter la démarche et inciter leurs clients à s'engager
- Créer des temps d'échanges sur cette thématique avec les syndics (atelier, forum, rencontres…)

Déploiement opérationnel:

- Porter le groupement de commande et lancer la consultation (sous forme d'accord cadre, étude au fil de l'eau suivant les Assemblées générales)
- Présenter les résultats avec le bureau d'études dans chaque copropriété en rappelant les aides envisageables
- Mise en relation des personnes souhaitant mettre en œuvre des travaux avec la personne en charge de la plateforme de rénovation énergétique pour assurer le lien avec les professionnels du bâtiment

Bénéfices attendus

Impacts GES	-18 GWh
Impact Energie	-2436 tCO2e (scope 1 et 2) et -487 tCO2e (scope 3)
Impact Qualité de l'air	COVNM : -14.1 t PM10 : -4.5t PM2.5 : - 4.4 t
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	INNOVALES, EIE, SYANE

Budget / Moyens	Environ 5000 à 10 000€ par audit + 6000 à 9000€ par logement pour passer d'une étiquette E à C (50% gain de conso).
Financements possibles	Contribution financière à 100% des Syndics (intérêt de mutualiser les audits et donc de diminuer les coûts d'étude).
Freins identifiés	Mobilisation des propriétaires de résidences secondaires
Facilitateurs identifiés	PTRE sur le territoire
Retour d'expérience	Opérations menées sur la CC de l'Oisans **http://www.ageden38.org/wp-content/uploads/Fiche-de-site-Le-Pluton-COPRO-2-Alpes.pdf** **http://www.ageden38.org/wp-content/uploads/Fiche-de-site-Le-Kandahar-COPRO-Huez.pdf**
Calendrier	
Début	2020 : lancement des audits / 2023 : Lancement des travaux
Fin	Evaluation à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de syndicats rencontrés Nombre de syndicats membres du groupement d'achats pour un audit Nombre d'audits convertis en travaux Consommations énergétiques annuelles par source et par bâtiment	

Fiche action n°	Nom de l'action
317	Accompagner les entreprises (industries et tertiaires) vers une réduction de leur consommation d'énergie
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans l'optique de la réduction des consommations énergétiques du secteur tertiaire, il s'agit d'initier une démarche d'audit chez les entreprises et industries sans obligation réglementaire.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Générer des travaux de rénovation énergétique ou de process dans l'industrie

Objectifs visés :

- 40% d'entreprises du territoire concernées ont réalisé des audits à horizon 2026
- 30% de ses entreprises ont entrepris des actions de réduction des consommations énergétiques

Description de l'action

1 - Inviter les entrepreneurs/Industriels locaux (< 250 salariés) à une réunion de présentation pour présenter la démarche et les inciter à s'engager

2 – Assister les entreprises lors de la consultation et suivre les études

3 - Présenter les résultats avec le bureau d'études dans chaque entreprise en rappelant les aides envisageables

4 - Réaliser une synthèse de la démarche à l'échelle territoriale et identifier les synergies et entreprises prioritaires.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	-13 GWh
Impact Energie	-1263 tCO2e (scope 1 et 2) et -258 tCO2e (scope 3)
Impact Qualité de l'air	NOX : -2 t COVNM : -3 t PM10 : -0.81 t PM2.5 : -0.33 t
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	ADEME /
Budget / Moyens	Environ ≈6000-15000 € HT/entreprise (Hors coût accompagnement CCEPVA) dépend de la taille des bâtiments, du process, du contenu du CCTP et de l'attente du maître d'ouvrage, etc.

Financements possibles	Contribution financière à 100% des entreprises (intérêt de mutualiser les audits et donc de diminuer les coûts d'étude). Possibilité de financement ADEME via le fond Chaleur, aides au conseil
Freins identifiés	Adhésion des Industriels
Facilitateurs identifiés	Fortes possibilités de mutualisation, réseau industriel dynamique.
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	2020 : lancement de la démarche / Réalisation des audits 2020-2024
Fin	Evaluation à horizon 2023 et 2026 Rédaction d'une nouvelle fiche action à horizon 2026 dans le cadre de la mise à jour PCAET pour accompagner les travaux d'amélioration énergétique et d'optimisation des process
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre d'entreprises engagées dans un audit Nombre d'audits finalisés Nombre de restitutions effectuées Nombre d'entreprises ayant réalisé des travaux (avant 2026)	

Fiche action n°	Nom de l'action
318	Construire en bois local
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Agir en faveur de la rénovation énergétique – construction exemplaire
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

En lien avec les enjeux de stockage carbone et de développement de la filière bois, il s'agit de construire des bâtiments communaux et intercommunaux en favorisant l'utilisation de matériaux locaux comme le bois

Objectifs et résultats

Objectifs visés :

- Rédiger un référentiel de la construction bois local et diffuser à 100% des communes
- Réaliser un ou plusieurs bâtiments mettant en œuvre les prescriptions et évaluer le stockage associé (objectif 2026 -> 3 bâtiments intégrant le bois local)

Description de l'action

- Phase 1 : identification des besoins de construction à venir et fixer un pourcentage de construction bois ou pourcentage de bois dans la construction. Groupe de travail avec les acteurs locaux à monter et animer.
- Phase 2 : Rédiger un référentiel construction bois local à intégrer dans les marchés et consultations des communes (fixant les exigences d'approvisionnement, le volume de bois local, etc)
- Phase 3 : Réaliser un ou plusieurs bâtiments mettant en œuvre les prescriptions du référentiel

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite à l'évaluation de l'action)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	SIAC
Partenaires	ADEME Région AURA FIBOIS AURA FIB 74 Bois Qualité Savoie
Budget / Moyens	Coût intégré dans le budget de fonctionnement CC PEVA pour l'identification des besoins et/ou la rédaction du référentiel Eventuellement coût d'étude pour l'accompagnement par un prestataire sur les phases 1 et 2 ~10 000 à 15 000€HT.

	Coût de construction par bâtiment : surcoût de construction associé à la construction avec intégration de bois local estimé entre 5 et 15% vis-à-vis d'une solution traditionnelle.
Financements possibles	Dispositif Régional : Promouvoir et développer la construction en bois local **https://www.fibois-aura.org/wp-content/uploads/2018/10/1-Aide-r%C3%A9gion-bois-local.pdf** Aide Régionale : Construire ou Rénover en bois local (non cumulable avec l'aide précédente)
Freins identifiés	Surcoût potentiel lié à l'intégration de bois local, filière bois œuvre peu présente sur le territoire.
Facilitateurs identifiés	Filière bois œuvre fortement implantée en Haute Savoie, ressource locale abondante.
Retour d'expérience	**http://www.prixnational-boisconstruction.org/panorama-des-realisations-en-bois/item/9088-bureaux-workshop**

Calendrier	
Début	2020-2021 pour l'identification des besoins et la rédaction du référentiel 2021-2026 pour la construction ou l'engagement d'à minima 3 projet mettant en œuvre le référentiel
Fin	Evaluation à horizon 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de participants aux réunions Rédaction du référentiel Nombre de projets ayant intégrés le référentiel dans leur DCE Volume de bois intégré dans chaque projet

Thème 2 : Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée

Fiche action n°	Nom de l'action
321	Produire de l'hydrogène vert (décarboné) en utilisant les ressources du territoire
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action a pour objectif d'étudier la possibilité de valoriser les ressources du territoire pour la production de biogaz et d'hydrogène.

Deux gisements sont visés :

- La valorisation des boues de STEP (valorisation du biogaz issu de la digestion)
- La ressource bois collectée en déchetterie (valorisation par pyrolyse et gazéification)

Il s'agit de réduire de façon significative le volume des déchets tout en tirant le meilleur bénéfice de ceux-ci afin de produire des énergies renouvelables, des ingrédients chimiques renouvelables et des amendements de cultures durables

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Amplifier le mix énergétique du territoire
- Développer des technologies pour aller vers une plus grande indépendance énergétique.

Objectifs visés :

- Disposer à horizon 2022 des informations concernant les potentiels de production d'hydrogène vert sur le territoire et permettant le passage en phase opérationnelle
- Être engagé dans le déploiement des solutions retenues sur le territoire à horizon 2026

Description de l'action

Valorisation des boues de STEP sur le secteur identifié : STEP d'Abondance, disposant déjà d'une valorisation des boues de STEP en biogaz, aujourd'hui servant au chauffage du bâtiment et torché pour l'excédent.

Etape 1 : réaliser l'étude d'opportunité et de faisabilité / compléter l'étude existante sur les thématiques suivantes

- Quelle production totale à l'année sur le territoire, peut-on apporter des boues complémentaires venant d'autres STEP, d'entreprises ? Obtenir les autorisations administratives pour le mélange des boues.
- Quelle rentabilité ?
- Quelle faisabilité technique : quelle emprise foncière nécessaire pour optimisation du site ?

Etape 2 : Etude d'opportunité pour valorisation de l'hydrogène produit en étudiant notamment la possibilité de produire de l'électricité à destination de solutions de mobilité alternative dans les stations de ski

Etape 3 : Déployer la solution retenue sur le territoire

Valorisation du bois de déchetterie :

Etape 1 : réaliser l'étude d'opportunité et de faisabilité de la technologie bio green et traiter les thématiques suivantes

- Tonnage bois collecté par an ?
- Coût de la collecte ?
- Coût de traitement de la tonne ?
- Quels débouchés ?

Etape 2 : Mener une étude d'opportunité pour la valorisation du biochar (amendement du sol), bio oil (biofuel) et biogaz (H2) produits ?

Etape 3 : Déployer la solution retenue sur le territoire

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite aux résultats des études
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA Chargée de mission PCAET + services concernés
Partenaires	Communes, stations de ski, recrutement AMO via marché public
Budget / Moyens	10 000 à 20 000€ pour les études d'opportunités et faisabilité (phase 1 et 2)
Financements possibles	Aides projets innovants du département de la Haute Savoie Appel à projet Région AURA Innovation et expérimentations territoriales
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	Forte volonté politique de la Région
Retour d'expérience	Station d'épuration de Köln-Rodenkirchen / Station d'épuration d'Ahlen
Calendrier	
Début	2020 - 2021 pour la phase 1 2020 – 2022 pour la phase 2 2022 – 2026 pour la mise en œuvre
Fin	Evaluation à horizon 2026 Ré écriture d'une fiche action en 2026 pour la phase de mise en œuvre
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Valorisation des boues de STEP	

Avancement des phases d'étude
Production annuelle de biogaz en Nm3/an
Injection ou autoconsommation annuelle
Quantité d'énergie substituée (avant/après) sur les process et usages concernés
Valorisation du bois de déchetterie
Avancement des phases d'étude ; Tonnage bois déchetteries traité annuellement
Quantité d'hydrogène produit et injecté annuellement
Quantité d'énergie substituée (avant/après) sur les process et usages concernés

Fiche action n°	Nom de l'action
322	Identifier les parking et toitures permettant le déploiement du photovoltaïque
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire en appui à la filière solaire locale.

Le but est la réalisation d'une étude de type cadastre solaire visant en priorité les délaissés et grandes toitures pour déployer des installations photovoltaïques en priorisant le recours à l'autoconsommation.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Disposer à horizon 2026 d'une cartographie des sites et toitures grandes tailles hiérarchisée selon les conclusions des études de faisabilité et avoir mené des actions de présentation et sensibilisation auprès des propriétaires associés (à minima 10 projets)
- Préparer la réalisation des projets sur la période 2026-2050

Objectifs visés :

- Disposer du cadastre solaire du territoire à horizon 2026
- Identifier 10 sites favorables au passage opérationnel en 2026

Description de l'action

Etudier le potentiel photovoltaïque et en autoconsommation :

1 – Identifier le potentiel solaire des toitures de plus de 250m² sur le territoire (grandes surfaces, usines, collectivités) et/ou parking.

2 - Etudier la faisabilité et analyser les taux d'autoproduction et d'autoconsommation ou de réinjection des sites potentiels. Hiérarchiser les sites

3 - Contacter les structures propriétaires des sites les plus propices et réaliser une présentation au cas par cas des résultats.

4 - Pour les autres sites, communiquer et sensibiliser les entreprises et/ou administrations à l'étude puis à la réalisation de projet PV en autoconsommation sur la base de l'étude réalisée. Mise en ligne des résultats de l'étude (sous le format cadastre)

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite à l'évaluation de l'action)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	Services techniques des communes Service environnement de la CC PEVA

Partenaires	SYANE, Communes, INNOVALES
Budget / Moyens	A discuter selon modalité : identification des toitures en interne (service SIG) ou externalisé, réalisation des études en accord cadre ou au cas par cas.
Financements possibles	L'économie sur les dépenses d'électricité doit rentabiliser l'investissement mais des aides peuvent être sollicitées auprès de partenaires : Syane, Région, etc.
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	Cadastre solaire (exemple de Lyon, Annecy)
Calendrier	
Début	2020 - 2021 : Identification des toitures et surfaces de parking adaptées 2021 – 2024 : Faisabilité sur les sites les plus pertinents 2024 – 2026 : Présentation des résultats aux propriétaires et animation du dispositif
Fin	Evaluation à horizon 2026 Ré écriture d'une fiche action en 2026 pour la phase de mise en œuvre
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de sites identifiés Nombre d'études de faisabilité réalisées Nombre d'entretien menés avec les propriétaires Nombre d'actions de sensibilisation menées et nombre de participants présents Nombre de sites recensés dans l'outil en ligne Eventuellement nombre de projets lancés/en fonctionnement	

Fiche action n°	Nom de l'action
3.2.3	Développer les centrales photovoltaïques villageoises
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire en appui à la filière solaire locale.

Le but est le lancement et l'accompagnement d'initiatives de type centrales solaires photovoltaïques villageoises permettant de concilier production d'énergies renouvelables et mobilisation citoyenne

Objectifs et résultats

Bénéfices et objectifs visés :

- Création d'une ou plusieurs structures porteuses locales
- Disposer sur le territoire d'une centrale opérationnelle à titre de projet pilote en 2026

Description de l'action

1. Réaliser des réunions de présentation du dispositif « centrale villageoise » dans chaque commune
2. Créer des groupes de travail : sociétés de projet, étude de faisabilité, identification des sites propices
3. réalisation des études techniques
4. Réalisation des travaux, réception et mise en service

Bénéfices attendus	
Impacts GES	-352 kgCO2e par substitution électrique
Impact Energie	Production de 57 MWh/an
Impact Qualité de l'air	Gains non quantifiables
Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA / InnoVales / Citoyens
Partenaires	CC PEVA services techniques et Environnement, InnoVales, SYANE
Budget / Moyens	Coûts de développement et d'investissement (entre 2 et 4 €/Wc installé suivant le type de site, la complexité)
Financements possibles	ADEME
Freins identifiés	Mobilisation des citoyens
Facilitateurs identifiés	Associations citoyennes SYANE INNOVALES
Retour d'expérience	**http://www.centralesvillageoises.fr/panorama-des-projets**

Calendrier

Début	Mise en œuvre à partir de 2019 pour le lancement de l'animation jusqu'à 2026 pour la mise en service des premières centrales.
Fin	Evaluation du nombre de centrales en service à horizon 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de société de projet crées Nombre d'études lancées Nombre de centrales mises en services Nombre de kWh produits

Fiche action n°	Nom de l'action
3.2.4	Pérenniser et développer TERRAGR'EAU
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire en consolidant l'existant dans le cadre de l'installation de méthanisation TERRAGR'EAU. Les enjeux associés sont les suivants :

- Recycler les déchets organiques du territoire
- Produire du biométhane localement
- Sensibiliser les citoyens
- Valoriser le digestat et le compost localement sur les parcelles agricoles
- Trouver d'autres sources de déchets compatibles

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Recyclage et valorisation des déchets organiques sur le territoire

Objectifs visés :

- Dépasser la production de gaz actuelle
- Dépasser le tonnage actuellement traités de déchets (issus du territoire)
- Dépasser la production actuelle de 3431 MWh pour atteindre à horizon 2026 une production de 9200MWh.

Description de l'action

1. Continuer le travail entrepris avec les acteurs locaux
2. Organiser des visites pédagogiques sur le site pour sensibiliser les citoyens
3. Servir de modèle pour d'autres projets de méthanisation ailleurs en France
4. Sensibiliser les citoyens au tri des déchets (verts notamment)
5. Travailler collectivement pour identifier et exploiter d'autres sources de déchets

Bénéfices attendus

Impacts GES	-1 064 tCO2e/an (scopes 1 et 2) et 152 tCO2e/an (scope 3) en Substitution du gaz naturel
Impact Energie	Production supplémentaire de 5779 MWh
Impact Qualité de l'air	Gains non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	SAS TERRAGR'EAU / SICA TERRAGR'EAU
Partenaires	CC PEVA
Budget / Moyens	Budget lié à la sensibilisation, animation

Financements possibles	ADEME, Collectivités, Délégataires (si choix d'une DSP)
Freins identifiés	Dimensionnement actuel de l'ouvrage, Nature des substrats exploitables Le parcellaire doit permettre d'absorber le digestat produit
Facilitateurs identifiés	Collectivité, Entreprises produisant des déchets organiques
Retour d'expérience	Rex Terragr'eau, Méthaniseur agricole à Groisy
Calendrier	
Début	Mise en œuvre à partir de 2019
Fin	Evaluation de la production à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Quantité de biogaz injectée annuellement Tonnage de déchets collectés Tonnage de déchets valorisés	

Fiche action n°	Nom de l'action
325	Identifier les secteurs propices au déploiement d'un réseau de chaleur
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire en cherchant à identifier les zones propices au développement de réseaux de chaleur et à considérer leur déploiement sur le territoire. Ces enjeux d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique passent notamment :

- Systématiser l'étude de l'opportunité de création d'un réseau de chaleur ou de raccordement à l'existant dans le cadre d'opération d'aménagement et/ou de rénovation/construction.
- Etudier l'opportunité de création de réseaux de chaleur sur les zones industrielles et d'activité existantes.

Objectifs et résultats

Objectifs visés :

- Identifier les zones propices au développement de réseaux de chaleur
- Déployer un réseau de chaleur sur le territoire à horizon 2026 (à minima le projet de réseau de chaleur de la ZAE La Créto)

Description de l'action

- Création de réseaux de chaleur

Etablir une carte de la densité thermique du territoire pour identifier les zones propices au développement de réseaux de chaleur (utiliser les ressources FEDENE).

Intégrer et financer la réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'un réseau de chaleur pour tout projet d'aménagement sous pilotage de la collectivité ou des communes

- Réseaux de chaleur industriels

Identifier les gros consommateurs et leur besoin et ressources (notamment chaleur fatale)

Accompagner la réalisation d'études de faisabilité pour la création de réseaux de chaleur

Favoriser la concentration des industries et autres activités consommatrices d'énergie (en lien avec la planification et document d'urbanisme) pour faciliter la mise en place de réseaux de chaleur industriels utilisant notamment l'énergie fatale industrielle.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer au cas par cas selon les projets)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	INNOVALES, Industriels du territoire, Communes

Budget / Moyens	5000 à 10000€ par étude de faisabilité Coût de conception/construction du réseau de chaleur
Financements possibles	Aides Région
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	**https://www.observatoire-des-reseaux.fr/cartes/SNCU_FEDENE__CC%20du%20Pays%20d%20Evian.pdf**
Calendrier	
Début	2020-2022 pour l'identification des zones et la concertation des industriels 2022-2024 pour la réalisation des études de faisabilité industrielles Au fil de l'eau pour la réalisation des études d'opportunités par projet
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de sites identifiés Nombre d'études d'opportunité réalisées Nombre de réseau de chaleur créés Quantité d'énergie consommée par source EnR (dont chaleur fatale industrielle) Nombre de bâtiments raccordés	

Fiche action n°	Nom de l'action
326	Produire de l'électricité grâce à l'énergie hydroélectrique
Axe stratégique	Thématique
Un territoire sobre et efficace en énergie	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Cette action s'inscrit dans la stratégie de développement des énergies renouvelables sur le territoire par l'exploitation de plusieurs gisements résiduels de potentiel hydroélectrique

- Développer l'hydroélectricité via le turbinage des eaux usées traitées les canalisations de neige de culture (autoconsommation)
- Recenser le potentiel hydroélectrique local sur réseau AEP
- Exploiter le potentiel résiduel pour la petite hydro sur les cours d'eau du territoire

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Diversifier la production d'électricité de type hydroélectrique sur le territoire

Objectifs visés :

- Disposer à horizon 2022 des informations concernant les potentiels de production d'énergie hydroélectrique sur le territoire et permettant le passage en phase opérationnelle

Description de l'action

Développer l'hydroélectricité via le turbinage des eaux usées traitées, des canalisations de neige de culture (autoconsommation)

Valoriser les infrastructures « neige de culture » existantes par l'installation de turbines :

- démarches administratives, études, approvisionnements, maintenance (voir Hydrostadium)

Utiliser des installations qui ont déjà été construites et autorisées pour la production de neige : La prise d'eau est la retenue collinaire, la conduite forcée est la canalisation eau du réseau neige, la turbine est intégrée autant que possible à l'usine à neige existante

Etudes des débits rejetés sur la STEP d'Abondance,

Estimatif de la production d'électricité possible, variabilité dans le temps,

Etude sur les caractéristiques de l'effluent (un traitement est-il nécessaire avant passage dans la turbine ?), Etude installation et maintenance future, démarche administratives.

Vérification de la faisabilité sur les autres sites de la CC PEVA

Recenser le potentiel hydroélectrique local sur réseau AEP

1 - Récupérer les plans des réseaux AEP du territoire (chaque commune) et les débits mensuels et pressions au niveau des différents réservoirs et ouvrages.

2 - Lancer une étude de gisement hydroélectrique sur réseau AEP comprenant :

- Analyse des plans existants et des débits, pressions, etc.

- Rencontre des exploitants des réseaux,

- Visite des captages, réservoirs et brise charge pour vérifier l'état des équipements en place (canalisations (DN, PN, etc.), équipements hydrauliques, etc.), la disponibilité foncière, les altimétries, réalisation d'une campagne de mesure le cas échéant, etc.

- Analyse des données, dimensionnement, étude de faisabilité technique et financière, etc.

- Restitution des résultats

Exploiter le potentiel résiduel pour la petite hydro sur les cours d'eau du territoire

Assurer le suivi des projets en développement sur le territoire et connaître chaque nouvel ouvrage.

Organiser des rencontres entre communes, instance locale et développeurs pour connaître le potentiel du territoire et promouvoir le développement de la petite hydro sur les cours d'eau du territoire

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en termes d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer au cas par cas selon les projets)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA Chargée de mission PCAET + services techniques des communes CC PEVA service assainissement
Partenaires	SYANE EnR, ADEME
Budget / Moyens	Coûts des études variables selon le nombre de sites
Financements possibles	Recherche de financements / aides / subventions
Freins identifiés	*Qualité des effluents rejetés, variabilité dans le temps*
Facilitateurs identifiés	Hydro AEP : Des communes déjà mis en place (Chatel), territoire en pente Hydro sur cours d'eau : Plusieurs projets en développement sur le territoire, dont le projet de centrale hydroélectrique de Vinzier de Cayrol International pour une puissance de 1,7 MW lauréat de l'appel à projet national sur la petite hydroélectricité
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Hydro AEP et Turbinage Avancement des études Avancement opérationnel Production d'électricité **Hydro sur cours d'eau** Nombre de projets recensés Nombre de réunions organisées Nombre de projet fonctionnels

AXE 4 : UN TERRITOIRE ADAPTE AU CLIMAT DE DEMAIN

Constat et enjeux

La température annuelle moyenne du territoire augmente progressivement avec une augmentation plus marquée en période hivernale en montagne qu'en plaine. Les journées chaudes sont également plus nombreuses. Afin de pouvoir réduire la vulnérabilité du territoire et de ses activités aux effets du changement climatique, la CC PEVA a souhaité initier un processus d'adaptation et de développement des connaissances des impacts et risques sur son territoire et ses activités mais également sur la santé de ses occupants au sein d'un axe spécifique du Plan Climat.

Cet axe est structuré autour de 5 thèmes principaux en lien direct avec les enjeux identifiés lors du diagnostic et s'inscrivant dans la trajectoire visée :

- Protéger et gérer la ressource en eau : développer la compensation carbone volontaire pour préserver et restaurer les zones humides, déployer le cluster eau, mettre en œuvre le schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement
- Gérer et développer les pratiques forestières : développer la gestion durable des forêts
- Adapter et accompagner les pratiques agricoles : préparer les exploitations agricoles au changement climatique et adapter les pratiques aux enjeux du territoire, préserver le foncier agricole, anticiper les besoins en eau des agriculteurs, développer les échanges de foncier
- Adapter les activités du territoire au climat de demain : développer la connaissance des impacts du changement climatique, anticiper et accompagner les communes sur l'adaptation aux nouveaux risques naturels
- Préserver la qualité de l'air : mettre en place le fond Air/Bois pour le remplacement des chaudières anciennes ou à combustibles fossiles tout en préservant la qualité de l'air, adhérer à ATMO pour disposer d'indicateurs sur la qualité de l'air et construire le projet de santé de la CC PEVA pour la prise en compte de la qualité de l'air intérieur.

Thème 1 : Protéger et gérer la ressource en eau

Développer la compensation carbone volontaire sur les zones humides

Mettre en place le cluster eau

Réviser le schéma directeur de l'assainissement

Mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable

Valoriser le rôle des zones humides dans la gestion des crues

Thème 2 : Gérer et développer les pratiques forestières

Développer la gestion durable des forêts

Thème 3 : Adapter et accompagner les pratiques agricoles

Accompagner les exploitations dans l'adaptation au changement climatique

Développer les échanges de foncier agricole

Soutenir l'agriculture urbaine et développer les jardins partagés

Thème 4 : Adapter les activités du territoire au climat de demain

Développer la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire

Accompagner les communes sur l'adaptation à l'évolution de la fréquence et de l'intensité des risques naturels sous l'effet du changement climatique

Thème 5 : Préserver la qualité de l'air

Accompagner financièrement les particuliers à changer leurs appareils de chauffage au bois anciens et peu performants

Adhérer à ATMO Auvergne Rhône Alpes

Déployer le projet de santé CC PEVA

Thème 1 : Protéger et gérer la ressource en eau

Fiche action n°	Nom de l'action
411	Développer la compensation carbone volontaire sur les zones humides
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Protéger et gérer la ressource en eau
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

LA CC PEVA met en place dans le cadre de son plan biodiversité une restauration des zones humides de son territoire. Partant du constat que les moyens financiers sont insuffisants pour atteindre la restauration de l'ensemble de ces zones, et que les entreprises locales, manifestations, et acteurs du territoire émettent des GES et des TCO2 avec pour certaines la volonté de les compenser, il est proposé de créer à l'échelle locale un outil permettant de compenser les émissions de carbone du territoire en préservant et restaurant la fonctionnalité des puits de carbone du territoire

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Créer à l'échelle territoriale un outil permettant de compenser les émissions de carbone du territoire en préservant et restaurant la fonctionnalité des puits de carbone du territoire

Objectifs visés :

- Disposer en 2026 d'un outil territorial permettant d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Description de l'action

Deux typologies d'actions sont visées :

- Éviter des émissions de gaz à effet de serre par des changements de pratiques sectorielles (dans les domaines du bâtiment, des transports, des déchets et de l'agriculture)
- Renforcer les puits de carbone par la séquestration (dans les zones humides notamment).

Il s'agit de faire connaître aux collectivités et entreprises du territoire le label bas-carbone permettant de favoriser l'émergence d'actions locales de lutte contre l'effet de serre et la séquestration de CO2 et de les valoriser économiquement.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains en terme d'émission de gaz à effet de serre, de consommations énergétiques et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite aux résultats de l'étude)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA Service Environnement
Partenaires	Les communes et entreprises du territoire
Budget / Moyens	

Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	La contribution des citoyens à la neutralité carbone de leur territoire en participant directement aux projets de réduction d'émission et/ou en rachetant des crédits locaux de réductions d'émissions la volonté locale d'entreprises et manifestations de compenser leurs émissions.
Retour d'expérience	Le territoire de La Rochelle dans la mise en œuvre de la première **coopérative locale du carbone**. **Le consortium Rochelais a travaillé sur la conception d'un agrégateur carbone dont l'objet est de calculer en temps réel les émissions de carbone de tout type et l'impact de la mobilisation des habitants sur la question des enjeux environnementaux**. Leur programme vise aussi à inciter le financement de projets environnementaux grâce à la vente de crédits carbone.
Calendrier	
Début	2020-2021 pour l'appropriation du label bas carbone 2021 2026 pour la construction d'un outil opérationnel
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Avancement des études Contenu et structure de l'outil	

Fiche action n°	Nom de l'action
412	Mettre en place le cluster eau
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Protéger et gérer la ressource en eau
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le Cluster Eau a pour objet la promotion et le développement économique de la filière de l'eau et des solutions permettant la préservation patrimoniale et l'efficience de la ressource (eau et végétal)

L'impulsion initiée par la CCPEVA vise en effet une coopération universitaire et entrepreneuriale franco-suisse et souhaite s'articuler dans le dynamisme régional comme acteurs référent de la filière eau en complément du pôle de compétitivité Tenerrdis et le cluster montagne notamment.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Adhésion des entreprises, collectivités et universités françaises et suisses ;
- Définition de quatre appels à projet : Usage intelligent de l'eau ; Eau Energie ; Génie végétal ; Eau et biodiversité ;

Objectifs visés :

- Assurer une gouvernance collégiale et franco-suisse
- Conversion opérationnelle des 4 appels à projets lancés
- Pérenniser le dispositif à horizon 2026

1er résultats au 01 janvier 2020:

Adhésions : 52 membres actifs (France : 40/ Suisse 12)

Le collège 1 Entreprises et professionnels : 29 membres actifs dont 25 membres fondateurs

Le collège 2 Organismes de Recherche et de Formation : 7 membres actifs dont 6 membres fondateurs

Le collège 3 Collectivités territoriales, Institutions et acteurs publics et/ou parapublics du développement : 16 membres actifs dont 7 membres fondateurs

Description de l'action

Genèse et mise en place du Cluster Eau selon la chronologie suivante (intégrant les phases déjà réalisées)

Août 2018 : création du pôle eau, recrutement d'un chargé de mission du pôle eau CCPEVA; constitution d'un groupe de travail composé d'élu(e)s pour une réunion programmée par trimestre ;

Sept. 2018 à mars 2019 : Rencontre avec les acteurs du territoire des Pays de Savoie et Suisse ; définition des axes stratégiques ; Rédaction des statuts associatif ;

Avril Juin 2019 : Synthèse des besoins et attentes ; rencontres des partenaires institutionnels ; approbation des statuts en conseil communautaire Organisation et lancement du projet cluster eau en présence des partenaires ; Ajustement des statuts, du règlement intérieur et précisions sur les objectifs du projets (GT élu(e)s) ;

Juillet/Août 2019 : Organisation de l'assemblée générale constitutive et inscription au journal officiel ; Prise de participation au conseil d'administration et bureau de l'association ; vote d'une subvention de fonctionnement de la CC PEVA et des adhésions ; 1er budget primitif par les membres fondateurs ;

Septembre/Décembre 2019 : Convention d'objectif CCPEVA/CLUSER EAU : Subvention fonctionnent 2019 création d'un ETP en CDI de droit privé ; Mise en place administrative de la structure et formalités d'adhésion des membres fondateurs et études des nouvelles adhésions ; Identification des partenaires et définition des premiers co-projets possibles

Octobre 2019 à février 2020 : Cycle de réunions trimestrielles du CA et bureau ; Mise en place des commissions de pilotage par axe stratégique

Mars 2020 : Lancement des premiers appels à projet par axe stratégique.

Edition du catalogue des partenaires et compétences ;

Mise en place d'outils de communication et cycle de wokshop

Avril -2020 : Assemblée générale et adhésion de nouveaux membres actifs

Mars 2020 à décembre 2020 : Calendrier opérationnel 2020/2021, bilan semestriel des projets collaboratifs. Signatures des conventions avec les partenaires institutionnels et financiers.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre (optimisation des systèmes d'exploitation), de consommation énergétique et de polluants atmosphériques (dans les eaux superficielles) non quantifiables à ce stade
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Chargé de Mission eau CC PEVA
Partenaires	8 collectivités, 4 fondations,4 acteurs de développements, 29 entreprises, 5 universités et 2 centres de formation
Budget / Moyens	Budget 2019 75000€ : Prévisionnel 2020 : 135000 € Moyens : 1 ETP 100% ; cotisation des membres ; subventions ; dons
Financements possibles	EPCI, Agence de l'eau, Région AURA, CD 73/74/01, CGET, Canton VD-GE-VS, Europe, Privés, cotisations, appel à projet
Freins identifiés	Accords bilatéraux à modifier sur la formation professionnelle et l'apprentissage dans la gouvernance Franco-Suisse
Facilitateurs identifiés	Co-portage par CCPEVA/Fondation Nomads /DANONE
Retour d'expérience	Adhésion et mise en place effective de la structure qui a validé l'impulsion portée par la CCPEVA sur une échelle écosystémique lémanique et transfrontalière. A consolider par l'opérationnel au travers des calendriers des opérations des co porteurs de projets.

Calendrier	
Début	Structure créée le 04/07/2019 avec parution au JO
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026

Avancement	Cartographie des projets de territoires nécessitant une collaboration avec les membres du Cluster Eau pour la définition de cahier des charges ou suivi de réalisation.

Indicateurs de suivi
Suivi de la mise en œuvre (CR des réunions, bilan des phases)
Nombre de projets identifiés
Nombres de projets opérationnels
Reproductivité des projets labélisés
Impact socio-économique sur les territoires
Evolution des adhésions
Equilibre budgétaire public/privé

Fiche action n°	Nom de l'action
413	Réviser le schéma directeur de l'assainissement
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Protéger et gérer la ressource en eau
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le Schéma Directeur d'assainissement doit permettre de définir le fonctionnement des réseaux d'assainissement et de déterminer les actions à engager sur une durée de 10 ans en fonction d'axes prioritaires (respect de la réglementation, protection de l'environnement, protection des administrés, urbanisation).

Objectifs et résultats

Bénéfices et objectifs visés :

- Réduire les eaux claires et les eaux pluviales qui surchargent les ouvrages et favorisent les consommations d'énergie et
- Définir les actions permettant à la collectivité de respecter la réglementation et de fiabiliser les systèmes d'assainissement,
- Améliorer l'assainissement autonome,
- Développer l'usage d'un logiciel d'aide à la décision définissant le cycle de vie des systèmes d'assainissement (type ACV4E)

Objectifs visés :

- **Collecter les secteurs encore non desservis**

Description de l'action

- Réaliser un diagnostic des systèmes d'assainissement,
- Définir les axes de travail (protection environnement…),
- Réaliser une modélisation des systèmes d'assainissement => Constat des désordres potentiels en fonction des axes et des épisodes pluvieux,
- Définir un programme de travaux.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA Service assainissement
Partenaires	
Budget / Moyens	
Financements possibles	AGENCE DE L'EAU
Freins identifiés	Quotidien du service assainissement

Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement du diagnostic début 2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Avancement des différentes phases de la révision du SDA Taux de couverture du territoire	

Fiche action n°	Nom de l'action
414	Mettre en œuvre un schéma directeur de l'eau potable
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Protéger et gérer la ressource en eau
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le schéma directeur de l'eau potable doit permettre d'assurer une meilleure gestion patrimoniale des ouvrages, une réduction des pertes et l'amélioration de la consommation énergétiques des process et services

Objectifs et résultats

Objectifs visés :

- Mise en œuvre du schéma directeur

Description de l'action

- Programmation pluriannuelle de travaux pour l'amélioration de la qualité des ouvrages
- Mise en réseau des ressources en eau potable (interconnexion des réseaux)
- Solidarité autour de la ressource en eau : vigilance sur les fuites

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	

Calendrier

Début	Lancement du diagnostic début 2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi

Avancement des différentes phases de l'étude

Fiche action n°	Nom de l'action
415	Valoriser la gestion des zones humides dans la gestion des crues
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Protéger et gérer la ressource en eau
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

L'adaptation au changement climatique passe une meilleure gestion des eaux pluviales

Le territoire va être soumis à une évolution du régime des pluies avec une augmentation des sécheresses estivales, des orages violents et des pluies abondantes en hiver et à l'automne. Il s'impose donc d'homogénéiser les débits et de limiter l'érosion par ruissellement et le risque inondations dans les fonds de vallée et sur les communes du littoral.

Le développement de la solidarité autour de la ressource en eau doit permettre d'en limiter son gaspillage et de prévenir les potentiels conflits d'usage.

Objectifs et résultats

Objectifs visés

- Identification du potentiel de régulation des EP par les zones humides

Description de l'action

Lancer une étude afin de déterminer le potentiel de régulation des eaux de pluie par les zones humides du territoire en favorisant leur rôle et en réduisant l'usage du réseau et des ouvrages de rétention. Les conclusions de l'étude devront permettre :

- Mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales avec la mise en place de dispositifs de régularisation (éviter les ruissellements, l'engorgement des réseaux et prévoir la réutilisation et/ou la valorisation des eaux de pluie).
- Augmenter l'entretien des zones humides (en dehors du seul critère de biodiversité)
- Augmenter le stockage de CO2
- Evaluer les possibilités de création de réserves d'eau pour les agriculteurs
- Développer et encadrer l'infiltration à la parcelle.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	APIEME, Communes, SA Eaux Evian
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	

Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement du diagnostic début 2020
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Suivi des étapes d'avancement de l'étude	

Thème 2 : Gérer et développer les pratiques forestières

Fiche action n°	Nom de l'action
421	Développer la gestion durable des forêts
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Gérer et développer les pratiques forestières
Rédacteur de l'action	CASMB, CRPF

Contexte et enjeux

L'adaptation au changement climatique passe une meilleure gestion de la ressource forestière il s'agit ici de d'accompagner les propriétaires forestiers privés vers une gestion durable de leur forêt (bois œuvre, bois énergie, carbone)

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Création de nouvelles structures collectives de gestion forestière (Associations Syndicales Libres de Gestion Forestière « ASLGF », Groupements Forestiers « GF », …) pour la mise en place de Plan Simple de Gestion (PSG) concertés (étape indispensable pour garantir et quantifier les bénéfices carbone)
- **L'objectif étant de garantir de l'additionnalité :** *on certifie qu'investissement et action forestière permettent bien d'améliorer la captation de CO2 par rapport à une non-intervention.*
- - Chantiers de reconstitution forestière

Description de l'action

Assurer des actions de gestion pour les propriétaires forestiers privés :

- Présentation des ressources à disposition (documents sur la réglementation, les guides sylvicoles, les entreprises, les dispositifs d'aides financières régionales)
- Actions ponctuelles de regroupement : projets de desserte, association de gestion forestière
- Actions foncières : facilitation des ventes/achats/échanges de parcelles
- Accompagnement pour l'adaptation au changement climatique (choix des ressources)

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables à ce stade (à chiffrer après identification du nombre de propriétaires impliqués et projets en cours/prévus)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CASMB, CRPF
Partenaires	Union des Forestiers Privés de Haute Savoie _ ONF
Budget / Moyens	Selon objectifs (une ou plusieurs structures, surface de chantiers …)

Financements possibles	Leader SIAC
Freins identifiés	Morcellement foncier Mauvaise connaissance des enjeux (idée fausses sur la forêt, sur l'intérêt de la desserte forestière, …) Desserte insuffisante Faiblesse de la filière bois (faible prix de vente du bois)
Facilitateurs identifiés	Action volontaire de la part des collectivités territoriales : - leviers d'actions foncières (prise en charge du coût des actes notariaux pour les achats/ventes de parcelles dans un objectif de regroupement, politique volontariste sur la desserte forestière, aider à lutter contre le morcellement en lançant des bourses foncières) -Faciliter la mise en relation avec des entreprises/collectivités souhaitant faire de la compensation carbone -encourager la construction bois (local) pour créer la demande sur l'amont forestier -organiser des réunions d'informations pour débloquer des situations
Retour d'expérience	Le CRPF AURA accompagne plus de 300 structures forestières collectives, dont depuis 10 ans une trentaine d'ASLGF avec PSG concerté
Calendrier	
Début	Lancement 2020 Durée de l'accompagnement de 24 à 60 mois
Fin	Evaluation de l'action à horizon 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de propriétaires accompagnés Nombre de projets et actions mis en œuvre	

Thème 3 : Adapter et accompagner les pratiques agricoles

Fiche action n°	Nom de l'action
431	Accompagner les exploitations dans l'adaptation au changement climatique
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Adapter et accompagner les pratiques agricoles
Rédacteur de l'action	Groupe agricole

Contexte et enjeux

L'adaptation au changement climatique passe notamment par le développement de pratiques agricoles adaptées aux enjeux du changement climatique.

Il s'agit ici de d'accompagner les exploitants dans l'anticipation des impacts du changement climatique en leur fournissant les informations nécessaires à l'adaptation de leurs pratiques

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Anticiper les impacts du changement climatique sur le fonctionnement des exploitations,
- Apporter des informations complémentaires aux agriculteurs sur le fonctionnement de leurs systèmes d'exploitation et leur permettre une prise de recul sur leurs pratiques si besoins
- Anticiper les besoins en eau des agriculteurs
- Limiter les pertes d'autonomie fourragère
- Diminuer les charges ou limiter leur augmentation (achat de fourrage, céréales, carburants par exemple)
- Proposer des solutions d'adaptation aux changements climatiques

Objectif visé :

- Développer et pérenniser l'accompagnement
- Mobiliser 100% des exploitants agricoles lors des actions de sensibilisation

Description de l'action

Assurer des actions de gestion pour les exploitations agricoles du territoire :

- Organisation de réunions ou de temps d'échanges sur le sujet groupant les professionnels agricoles, les chambres consulaires, les structures publiques et les scientifiques.
- Accompagnements techniques, formations techniques, mise en place de groupes d'échanges, visites d'outils mis en place sur d'autres territoires (achat de matériel), essai de cultures favorisant l'autonomie protéïque.
- Réaliser une étude sur l'évolution de la ressource en eau pour l'activité agricole, et anticiper la mise en œuvre des solutions dès que possible.
- Travailler en commun avec des programmes de recherches, via le Cluster Eau.
- Mobiliser les aides disponibles pour faire aboutir ces projets.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Groupes agricoles
Partenaires	Chambre agriculture, groupes agricoles (SICAs, coopératives…) SAEME, Apieme, CC PEVA
Budget / Moyens	Selon objectifs (une ou plusieurs structures, surface de chantiers …)
Financements possibles	Région Département Europe
Freins identifiés	Mobilisation des agriculteurs, compétences de recherches sur cette thématique
Facilitateurs identifiés	Cluster Eau et partenariat institut de recherches
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement 2021
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre d'agriculteurs participant aux échanges/réunions

Fiche action n°	Nom de l'action
4.3.2	Développer les échanges de foncier agricole
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Adapter et accompagner les pratiques agricoles
Rédacteur de l'action	CASMB – SICA TERRAGR'EAU

Contexte et enjeux

L'adaptation au changement climatique passe notamment par le développement de pratiques agricoles adaptées aux enjeux du changement climatique.

Il s'agit ici de d'accompagner les exploitants dans la mise en œuvre d'échanges de parcelles agricoles afin d'améliorer l'organisation du parcellaire agricole pour faciliter la valorisation du foncier par les agriculteurs, d'améliorer la rentabilité technico-économique des exploitations en diminuant les trajets et déplacements, les consommations de carburant et en réduisant la dépendance énergétique

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Diminution des émissions de GES
- Baisse des contraintes d'exploitation pour les agriculteurs
- Baisse des contraintes pour les riverains par la fluidification de la circulation

Objectif visé :

- Déployer le dispositif sur 2 exploitations.

Description de l'action

- Identification de zones stratégiques et d'agriculteurs volontaires
- Identifier les parcelles délaissées, les raisons de leur délaissement et proposer des solutions de remise en valeur (croisement avec les plans régionaux et départementaux portés par la CC PEVA)
- Identifier les zonages potentiels d'implantation de maraichage et de plantation d'arbres fruitiers ainsi que leurs exploitations
- Création d'un groupe de travail constitué du porteur de l'action et des agriculteurs volontaires : concertation et animation de ce groupe à travers des entretiens individuels et temps de travail collectif
- Concertation, information et sensibilisation auprès des propriétaires fonciers
- Mise en œuvre de l'action sur plusieurs parcelles test à titre expérimental
- Capitalisation et retour d'expérience
- Généralisation du dispositif à l'ensemble des participants du groupe de travail

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables actuellement (à chiffrer suite à première phase d'expérimentation)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CASMB – SICA TERRAGR'EAU

Partenaires	Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, Groupements Agricoles (dont SICA TERRAGR'EAU)
Budget / Moyens	Frais d'animation/communication et temps passé par le porteur
Financements possibles	Financement FEADER
Freins identifiés	Information et connaissance insuffisante des propriétaires concernant les aspects juridiques autour du foncier
Facilitateurs identifiés	Portage par une collectivité représentant l'intérêt général
Retour d'expérience	Albanais, CdC du Haut Chablais (projet d'animation foncière)
Calendrier	
Début	Lancement le plus rapidement possible sous réserve de la mobilisation des acteurs de la profession
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre d'agriculteurs impliqués Nombre de parcelles/hectares échangés	

Fiche action n°	Nom de l'action
4.3.3	Soutenir l'agriculture urbaine et développer les jardins partagés (co portage)
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Adapter et accompagner les pratiques agricoles
Rédacteur de l'action	Gilles HOUDU

Contexte et enjeux

Dans le cadre de la résilience des zones urbaines face au changement climatique, il apparaît nécessaire de mobiliser les citoyens autour de projets collaboratifs et favorisant une végétalisation et une ré appropriation forte des espaces. Dans ce cadre, il est proposé de soutenir et développer l'agriculture urbaine à travers le développement des jardins partagés.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Développement des jardins partagés
- Formation citoyenne
- Respect de l'environnement
- Santé alimentaire
- Créer du lien social

Objectif visé :

- Accompagner et encourager le développement des jardins partagés.

Description de l'action

- Se rapprocher des associations existantes sur le département et partager les initiatives
- Développer et créer de nouveaux jardins partagés familiaux
- Accompagnement à la création et du suivi
- Animation et formation des groupes de jardiniers
- Créer du lien intergénérationnel

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables actuellement (à chiffrer suite à première phase d'expérimentation)
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Gilles HOUDU
Partenaires	Jardin Nature et Potager, CPIE, Association des Incroyables Comestibles Léman 74, CC PEVA
Budget / Moyens	
Financements possibles	

Freins identifiés	Identifier les sites propices
Facilitateurs identifiés	Mobilisation et attente forte de la population
Retour d'expérience	Liste des jardins partagés de Haute Savoie et associations http://www.aapaysage.fr/jardins-partages-de-haute-savoie/
Calendrier	
Début	Lancement le plus rapidement possible
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de jardins créés et de « jardiniers » actifs	

Thème 4 : Adapter les activités du territoire au climat de demain

Fiche action n°	Nom de l'action
441	Développer la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire (observatoires scientifiques)
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Adapter les activités du territoire au climat de demain
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

L'amélioration de la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire est nécessaire pour inciter les acteurs du territoire à se pencher sur la question de l'adaptation.

Cette connaissance s'enrichira de la participation de tous les citoyens et acteurs, et devra être communiquée à large échelle afin que le territoire soit le moins impacté possible par le changement climatique.

Dans le cadre du Plan Climat, l'amélioration et la diffusion de la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire apparaît comme une condition essentielle à la réduction de la vulnérabilité territoriale, en augmentant les capacités adaptatives et d'apprentissage des habitants.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Approfondir et partager les connaissances en matière d'évolutions climatiques et leurs impacts locaux
- Approfondissement des connaissances en renforçant le partenariat avec les universitaires (travail avec Cluster eau) et le tissu associatif et/ou scolaire pour affiner le diagnostic

Objectif visé :

- Constituer une base de données scientifiques afin de pouvoir évaluer le changement climatique sur le territoire CC PEVA (avoir une base de données sur 30 années).

Description de l'action

- disposer de capteurs qualité air (adhésion à Atmo) sur le territoire,
- disposer de données qualité physique et chimique et quantité eau (travail avec Cluster, SIAC Chablais et INRA),
- disposer de données météo (travail avec cluster eau et accueil stagiaires pour paramétrage et installation des capteurs
- formation d'un agent CC PEVA)

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques

Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Cluster eau et universitaires associés
Budget / Moyens	Budget du cluster eau
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement au dernier trimestre 2019
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre d'écoles inscrites à phénoclim Nombre de capteurs posés sur le territoire

Fiche action n°	Nom de l'action
442	Accompagner les communes sur l'adaptation à l'évolution de la fréquence et de l'intensité des risques naturels sous l'effet du changement climatique
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Adapter les activités du territoire au climat de demain
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Du fait de la combinaison de facteurs climatiques et topographiques singuliers, les montagnes sont des milieux très dynamiques et propices à divers aléas naturels. La modification des paramètres bioclimatiques entraine mécaniquement des répercussions sur les risques naturels, plus particulièrement sur la fréquence et la magnitude des aléas. Ainsi, les montagnes sont le théâtre de transformations rapides, perceptibles de façon plus ou moins directe, telles que le recul des glaciers, la diminution de l'enneigement ou encore la remontée en altitude des espèces.

L'évolution des risques naturels en montagne est non seulement liée à la modification des aléas sous l'influence du changement climatique, mais aussi aux effets anthropiques marqués dans ces milieux. Face au changement climatique et aux enjeux de gestion des risques naturels, des solutions s'appuyant sur le fonctionnement et la résilience des écosystèmes existent.

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- accompagner les communes dans l'élaboration et/ou la révision des plans communaux de sauvegarde (ces documents permettent de faire face à diverses situations, catastrophes majeures, perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable par ex), accidents plus courants (de la circulation, incendies…)
- développer la culture du risque : se doter de modes d'organisation d'outils techniques mutualisés pour faire face et éviter de basculer dans une crise,
- accompagner les communes à réaliser les exercices de simulation (entrainements)

Objectif visé :

- Réaliser ou réviser entre 3 et 5 PCS sur la période du PCAET (horizon 2026).

Description de l'action

Améliorer la prise en compte du changement climatique dans les politiques de gestion des risques.

(re)Développer une politique de gestion intégrée des risques qui consiste à prendre dans leur ensemble les problèmes de prévention, de protection, d'alerte, de gestion de crises par des retours d'expérience

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	Communes membres

Partenaires	CC PEVA, cellule risques DDT 74
Budget / Moyens	~ 30 000 euros par PCS
Financements possibles	À rechercher
Freins identifiés	Volontariat des communes
Facilitateurs identifiés	Animation conjointe PCAET, GEMAPI
Retour d'expérience	Institut des risques majeurs
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de PCS réalisés ou révisés	

Thème 5 : Préserver la qualité de l'air

Fiche action n°	Nom de l'action
451	Accompagner financièrement les particuliers à changer leurs appareils de chauffage au bois anciens et peu performants
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Préserver la qualité de l'air
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le territoire n'est pas concerné de manière aussi forte par les problématiques de pollution atmosphérique rencontrées sur des territoires proches. Néanmoins, une des causes d'émission de particules fines est identifiée comme étant liée à la combustion de biomasse dans des appareils peu performants. La CC PEVA souhaite anticiper les futures problématiques et agir sur ce levier par l'intermédiaire de la mise en place du Fond Air Bois

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Mettre en place le fonds air bois, dispositif d'aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois ancien par des appareils performants
- Lutter contre les émissions de particules fines liées à la mauvaise combustion du bois de chauffage
- Accompagner financièrement les particuliers à changer leurs appareils individuels de chauffage au bois anciens et peu performants pour des appareils Flamme Verte 7 étoiles ou équivalent.

Objectif visé :

- Mettre en place le fond air bois.
- Réduire les émissions de particules fines du secteur résidentiel

Description de l'action

Réaliser une étude pour apporter des éléments permettant de dimensionner et d'évaluer à priori les gains d'émissions éventuels à attendre de la mise en place d'une aide financière aux habitants du territoire pour remplacer les foyers au bois anciens ou ouverts par des appareils performants de dernière génération.

Polluants concernés :

- Particules fines (PM10, PM2.5)
- Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)

Solliciter l'Ademe pour accompagner la CC PEVA dans le montage du dossier du Fonds Air Bois.

Le remplacement des équipements de chauffage anciens et non conformes du point de vue de la qualité de l'air permet la prise en compte de l'enjeu sanitaire lié aux émissions de polluants atmosphériques

Bénéfices attendus

Impacts GES	Le remplacement de l'intégralité des équipements actuels
Impact Energie	permettrait les réductions suivantes
Impact Qualité de l'air	COVNM : -189 t

	PM10 : -94t PM2.5 : -92t Les indicateurs seront recalculés à horizon 2023 et 2026 sur la base du nombre de chauffage bois remplacés

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	ADEME, ATMO, Région, Département
Budget / Moyens	A définir (coût de l'étude)
Financements possibles	ADEME Appel à manifestation d'intérêt
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	CCPMB, Grand Annecy, vallée de l'Arve, Annemasse Agglo
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de chauffage au bois anciens remplacés par an. Evolution des quantités de polluants visés	

Fiche action n°	Nom de l'action
452	Adhérer à ATMO
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Préserver la qualité de l'air
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette structure mesure ou estime les différents polluants présents dans l'atmosphère, aux fins d'élaborer une cartographie fiable de la qualité de l'air en Rhône Alpes.

L'adhésion à ATMO Auvergne Rhône Alpes permettra d'appréhender les niveaux moyens de qualité de l'air auxquels les habitants sont exposés

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus et objectifs visés :

- Adhésion ATMO
- Suivi des indicateurs sur la qualité de l'air
- Implanter une station de mesure sur le territoire.

Description de l'action

Formaliser l'adhésion à ATMO.

Demander à Atmo de réaliser une campagne prospective pour l'implantation de stations.

Identifier les secteurs qui présentent les concentrations les plus représentatives.

Implanter une ou des stations.

Réaliser un bilan annuel de la qualité de l'air avec une restitution fine par secteur et par polluant afin de mieux identifier la source principale des émissions (ex : concernant les émissions du secteur résidentiel, en termes de PM10 et PM2,5, quelle est la part du chauffage au bois par rapport au chauffage fioul sur le territoire, Concernant le secteur agricole, mesurer l'influence de la mise en place du méthaniseur sur les émissions de NH3 etc…).

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	ATMO Auvergne Rhône Alpes
Budget / Moyens	montant de l'adhésion à l'observatoire est de 0.1724 €/habitant et par an soit 6896 euros/an
Financements possibles	A chercher

Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	Pays du Mont Blanc
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Bilans annuels et Evaluation de l'action en 2023 et 2026
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de stations implantées Résultats détaillés des campagnes de mesures Evolution des concentrations et quantité des différents polluants	

Fiche action n°	Nom de l'action
453	Projet de santé CC PEVA – prise en compte des enjeux qualité de l'air intérieur notamment / Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur
Axe stratégique	Thématique
Territoire adapté au climat de demain	Préserver la qualité de l'air
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

La qualité de l'air intérieur influence notre santé et particulièrement celle des jeunes enfants qui sont plus vulnérables.

Dans le cadre d'un projet animé par l'Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS) depuis 2019 en partenariat avec la collectivité, plusieurs actions seront poursuivies sur le territoire :

Objectifs et résultats

Bénéfices attendus :

- Promouvoir les bonnes pratiques en matière de santé environnementale
- Renforcer l'appropriation par les citoyens de leur santé
- Favoriser le développement d'un environnement favorable à la santé

Objectifs visés:

- Réaliser deux journées de sensibilisation annuelle.

Description de l'action

Maintenir et développer les dispositifs suivants :

- 1 journée de sensibilisation/formation des professionnels dans les structures accueillant des enfants âgés de 0 à 6 ans en vue de renforcer les compétences des équipes éducatives et chargées du ménage sur la problématique air intérieur et santé.
- 1 soirée de sensibilisation des assistants maternels
- 1 Réunion d'information sur la règlementation concernant la gestion de la qualité de l'air intérieur dans les établissements accueillant des enfants visant à favoriser une prise de conscience des décideurs institutionnels sur les enjeux air intérieur et santé.
- 1 journée de sensibilisation des familles du territoire via un atelier sur le dépistage des sources de pollution intérieure et la fabrication de produits éco-ménagers et cosmétiques naturels et non polluants.
- Perspectives / objectifs : renouvellement d'actions de sensibilisation selon les demandes et financement ARS

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA

Partenaires	IREPS
Budget / Moyens	A définir
Financements possibles	Action financée en 2019 par l'ARS
Freins identifiés	Incertitudes sur le renouvellement des financements ARS en 2020 Nécessité de limiter le nombre de places (moyens d'animation IREPS limités à une personne)
Facilitateurs identifiés	Action qui répond à une demande de la population
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	En cours
Indicateurs de suivi	
Nombre de journées de sensibilisation réalisées par an Nombre de participants aux journées	

AXE 5 : CONFORTER L'EXEMPLARITE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES

Constat et enjeux

Le Plan Climat a pour objectif de traiter des émissions et consommations de l'ensemble du territoire. Il apparaît néanmoins essentiel que la collectivité porte cet effort et fasse preuve d'exemplarité sur les activités, patrimoine et compétences dont elle a directement la charge. En effet, la CC PEVA se doit, en tant qu'autorité organisatrice de la transition énergétique et environnementale du territoire, de montrer la voie tout en accompagnant les occupants du territoire dans la démarche.

Cet axe est fort est donc structuré autour de 3 thèmes principaux en lien direct avec les enjeux identifiés lors du diagnostic et s'inscrivant dans la trajectoire visée :

- Piloter et faire vivre le PCAET : mettre en place une organisation permettant un pilotage opérationnel du PCAET et impliquant également les communes membres tout en déployant des actions de sensibilisation permettant le suivi de la mise en œuvre du PCAET par les citoyens
- Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités : assurer l'exemplarité de la collectivité vis-à-vis des enjeux Air Energie Climat en agissant directement sur son patrimoine et ses activités tout en fournissant aux communes les outils permettant d'agir en faveur de la transition
- Favoriser les changements comportementaux : Assurer les actions de sensibilisation et communication auprès des occupants du territoire (citoyens et acteurs) nécessaires à l'appropriation des enjeux Air Energie Climat tout en permettant leur implication à travers plusieurs dispositifs d'animation

Thème 1 : Piloter et faire vivre le PCAET

Mettre en place un comité de suivi

Mettre en place un plan de communication

Appropriation par l'ensemble des services CC PEVA des actions du plan climat

Mettre en place des relais locaux à l'échelle communale

Déployer des actions de sensibilisation des citoyens sur les thèmes du PCAET

Développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics

Thème 2 : Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités

Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire communautaire

Créer un outil de suivi des consommations énergétiques commun aux 22 communes

Réalisation de ZAE exemplaires

Exemplarité de la CC PEVA sur sa mobilité

Maitriser l'éclairage public (communes)

Thème 3 : Favoriser les changements comportementaux

Poursuivre et amplifier les défis à la population (EP/ZD), création d'un groupe « ambassadeurs citoyens », mobiliser des moyens humains pour l'animation

Mise en place d'un concours : « j'agis pour le climat » à l'attention des professionnels du territoire

Développer un service éco événement

Thème 1 : Piloter et faire vivre le PCAET

Fiche action n°	Nom de l'action
511	Mettre en place un comité de suivi
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans un objectif d'amélioration continue mais aussi de transparence de l'action, le suivi et l'évaluation du plan d'actions devront être assurés tout au long des six années du programme.

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Assurer la mise à jour de l'outil de suivi

Description de l'action

Mettre en place un dispositif de suivi : à raison de deux à trois fois par an, un comité de suivi technique et politique se réunira pour assurer la transversalité et permettre de faire remonter les éléments de suivi de la réalisation des actions inscrites au PCAET.

Le comité technique sera chargé de la collecte et du recueil des données nécessaires à l'évaluation, de la mise à jour continue de l'outil de collecte et de sa modification au besoin.

Dans le cadre de l'obligation réglementaire d'actualisation du PCAET tous les 6 ans mais également dans une démarche d'amélioration continue, chaque réunion du comité devra permettre une évaluation des actions en cours, la mise en place d'actions correctives au besoin et la restitution des résultats par le comité technique à l'ensemble des membres du comité de suivi.

Les restitutions de ces évaluations annuelles permettront d'associer les partenaires.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA chargé de mission PCAET
Partenaires	Porteurs d'actions, Communes, Services Techniques, Comité Local de Développement (CLD)
Budget / Moyens	Intégré au coût de fonctionnement de la collectivité
Financements possibles	Sans Objet
Freins identifiés	Diversité des porteurs d'actions, planification de certaines actions à moyen et long terme
Facilitateurs identifiés	Engagement des porteurs

Retour d’expérience	
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	En cours
Indicateurs de suivi	
Nombre de réunion du comité de suivi et participation CR de chacune des réunions Mise à jour de l’outil de suivi (nombre d’actions/indicateurs mis(es) à jour)	

Fiche action n°	Nom de l'action
512	Mettre en place un plan de communication
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans un objectif d'appropriation mais aussi de transparence de l'action, il est nécessaire d'informer et sensibiliser le plus grand nombre de citoyens pour qu'ils se sentent concernés et agissent dans leur quotidien

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Mettre en œuvre le plan de communication
- Augmentation du nombre de citoyens présents aux événements liés à la mise en œuvre du plan climat et investis dans leur quotidien

Description de l'action

L'élaboration d'un plan de communication passe par la définition des besoins, des objectifs et des cibles visées. Son but est d'informer les citoyens régulièrement et tout au long de l'année sur les temps forts, enjeux et actions du PCAET (à minima deux parutions par an – journal intercommunal).
Une fois que ces éléments sont définis avec le service pilote, le service communication élabore un document récapitulatif qui permet de mettre en avant les supports, de planifier leur réalisation et leur diffusion.
Le plan sera aussi décliné pour la communication interne.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA service communication
Partenaires	Associations du territoire
Budget / Moyens	Intégré au coût de fonctionnement de la collectivité
Financements possibles	Sans Objet
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	Moyens de communications disponibles
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.

Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Retombées presse Retour des citoyens par mail, sur les réseaux sociaux ou lors d'événements Nombre de personnes se déplaçant aux événements organisés

Fiche action n°	Nom de l'action
513	Appropriation par l'ensemble des services de la CC PEVA des actions du PCAET
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Il est nécessaire d'informer et sensibiliser le plus grand nombre de citoyens pour qu'ils se sentent concernés et agissent dans leur quotidien mais également au niveau des services de la collectivité afin d'augmenter l'efficacité de l'action et la collaboration entre services sur les thématiques Air Energie Climat.

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Développer et partager une culture commune interne à la CC PEVA sur les thématiques Climat-Air-Energie
- Proposer une sensibilisation de plus en plus pointue en fonction des besoins
- Apporter les clés de compréhension de la collectivité dès l'arrivée de l'agent en favorisant son intégration

Objectifs visés :

- Tous les nouveaux agents formés
- 80% de l'ensemble des agents formés/sensibilisés à horizon 2026

Description de l'action

Informer régulièrement et par divers biais de la mise en œuvre du PCAET et faire participer les agents au suivi et à l'évaluation du plan.

Multiplier les actions de sensibilisation auprès des agents

- Journée de la mobilité

- participation des agents aux défis

- journée développement durable (arrachage plantes invasives, découvertes des zones humides …)

- visite du méthaniseur

- autres…

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Communes membres
Budget / Moyens	Inclut dans les coûts de fonctionnement de la collectivité

Financements possibles	Sans Objet
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	Attente des agents de la collectivité
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre d'animations/an Nombre d'agents présents aux animations Nombre de journées d'accueil des nouveaux arrivants et nombre d'agents sensibilisés dans ce cadre Nombre de personnes se déplaçant aux événements organises	

Fiche action n°	Nom de l'action
514	Mettre en place des relais locaux à l'échelle communale
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

La réussite du PCAET, et l'accomplissement des objectifs, va dépendre de la capacité de la CC PEVA à mobiliser ses partenaires et à assurer une dynamique de réseau.

Il s'agit de créer les conditions nécessaires aux changements de comportements et aux décisions qui permettront d'atteindre les objectifs du PCAET.

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Animer 2 réunions techniques par an

Description de l'action

Animer le PCAET auprès des communes :

- Planifier des RDV techniques 2 fois par an (élus et services techniques) afin de faire le point sur les projets et de partager les bonnes pratiques.

Implication citoyenne :

- Décliner les ateliers des défis familles sur tout le territoire intercommunal
- Envisager la mise en place de ces formats d'animation dans les comités d'entreprises.

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	
Pilote / Porteur de l'action	Chargé de mission PCAET
Partenaires	Communes, associations et entreprises du territoire
Budget / Moyens	Inclut dans les coûts de fonctionnement de la collectivité
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement en 2020

Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de réunions avec les communes Nombre de familles impliquées ; Nombre de réunions avec les entreprises du territoire

Fiche action n°	Nom de l'action
515	Déployer des actions de sensibilisation des citoyens sur les thèmes du PCAET
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	Association de Liaison des Actions Citoyennes dans le Chablais Porte—parole : Odile MARTIN-COCHER

Contexte et enjeux

Les changements et adaptations qui sont nécessaires du fait de la transition énergétique / écologique doivent être mieux compris et acceptés par l'ensemble de la population. Pour cela, il s'agit de Sensibiliser le maximum de personnes aux diverses problématiques du PCAET

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Continuer et pérenniser les évènements
- Assurer une mobilisation et sensibilisation croissante

Description de l'action

- Gestion d'un site réunissant plus de soixante associations dont les objectifs sont la solidarité, l'action humanitaire, l'éducation populaire ou la transition écologique ainsi qu'une douzaine d'ateliers de la transition (groupements de citoyens désireux de faire avancer telle ou telle thématique de la transition). Site gratuit qui offre également un agenda des actions initiées par les associations ou les ateliers et qui publie les campagnes ou initiatives proposées par les collectivités du Chablais. Les actions sont publiées sur nos pages facebook-instagram-diaspora.
- Co-organisation d'actions telles que vélorution, Marche pour le Climat avec d'autres associations impliquées dans la transition et valorisation de leurs actions par une aide à la réalisation de visuels de communication (vidéos, photos, affiches, flyers) et leur publication sur les réseaux et sur le site. Et plus généralement, faciliter les rencontres et actions entre associations ayant des objets proches.
- Pérenniser / essaimer sur tout le territoire les évènements déjà existants :
    - Cafés citoyens (mensuels)
    - Apéros – Ateliers (bi-annuels)
    - Conférences – débats thématiques
    - Ateliers dédiés à la réduction des déchets numériques et à la promotion d'un numérique libre

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	Association de Liaison des Actions Citoyennes dans le Chablais (lac-chablais)
Partenaires	Les associations et ateliers présents sur le site lac-chablais.fr

	les communes membres de la CC PEVA le service jeunesse de la ville d'Evian
Budget / Moyens	
Financements possibles	Subventions éventuelles (une demande est en cours : aide à la vie associative)
Freins identifiés	-Moyens financiers non existants à ce jour -Moyens humains (peu de bénévoles/aucun salarié) -Pas d'espaces communs / tiers lieux dans les communes -Difficultés rencontrées par les associations partenaires : fracture numérique / manque de bénévoles, épuisement
Facilitateurs identifiés	Certaines communes acceptent de mettre des salles à disposition à titre gratuit (toujours à Margencel, notre commune d'origine – deux fois à Thonon) À construire sur le territoire : un réseau de bénévoles – relais Une meilleure couverture médiatique de nos actions serait d'une grande aide pour toucher un public plus large Toujours pour toucher un public plus large, : obtenir que les communes répercutent l'existence et les actions de lac-chablais sur leur site et dans leurs bulletins municipaux même si notre association est déclarée à Margencel, puisque nous rendons le service de notre site et de notre accompagnement organisationnel à plus de soixante associations réparties dans tout le Chablais, et que nos actions sont toujours ouvertes à tous et gratuites.
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de réunions, actions, ateliers Nombre de participants Nombre d'évaluations positives des participants	

Fiche action n°	Nom de l'action
516	Développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics et formaliser la politique d'achat durable
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Piloter et faire vivre le PCAET
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

La CC PEVA doit être porteuse d'engagements environnementaux, l'inscription de clauses environnementales dans les marchés publics est un moyen d'y répondre.

Il s'agit de :

- définir le besoin en achat en prenant en compte les objectifs du développement durable,
- de développer l'utilisation des clauses environnementales dans les marchés publics,
- de définir les orientations et intentions générales de la CC PEVA en matière d'achats et d'approvisionnements.

L'objectif est la rédaction d'un guide de la commande publique locale

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Elaboration du guide d'achat durable
- Viser 100% des marchés publics concernés comportant des clauses environnementales

Description de l'action

Intégrer au cahier des charges des clauses environnementales (clause à minima pour tous les marchés publics, et clause à affiner en fonction des marchés)

Mettre en œuvre des critères de jugement des offres relative à la performance environnementale

Faire adopter aux élus une politique « achat » de la collectivité.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA service marchés publics
Partenaires	Services de la collectivité
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	Nouvelles pratiques
Facilitateurs identifiés	Guides existants sur la région AURA
Retour d'expérience	

Calendrier	
Début	Lancement en 2020
Fin	Action reconduite annuellement. Bilan à horizon 2023 et 2026.
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Nombre de marchés comprenant des clauses de prise en compte des aspects environnementaux par rapport au nombre de marchés notifiés Nombre de marches comprenant des critères de jugement des offres en lien avec les performances environnementales / nombre de marches notifiés

Thème 2 : Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités

Fiche action n°	Nom de l'action
521	Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire communautaire
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Le label Cit'ergie est un outil de management des politiques climat, air, énergie qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Il permet :

- Une aide à l'évaluation du plan d'actions du PCAET
- Reconnaissance européenne
- Entrer dans un réseau et partager des expériences

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Vérifier la potentialité de labélisation CITERGIE de la CC PEVA (pré diagnostic Cit'ergie)
- Mettre en œuvre la labélisation
- Viser le premier niveau de labélisation au bout de 4 ans

Description de l'action

Etape 1 : réaliser un pré-diagnostic

Etape 2 : rédiger un cahier des charges et choisir un bureau d'études / choix du conseiller Cit'ergie

Etape 3 : réaliser un état des lieux et un premier calcul du score

Etape 4 : écrire un plan d'actions

Etape 5 : mise en œuvre du plan d'actions

Etape 6 : nouveau calcul du score et demande labellisation (au bout de 4 ans)

Bénéfices attendus	
Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA chargé de mission PCAET
Partenaires	Communes, Acteurs du territoire, SYANE, InnoVales
Budget / Moyens	30 000 à 40 000 euros coût moyen d'un conseiller Cit'ergie pour 4 ans (avant subventions)
Financements possibles	ADEME 50 à 70%

Freins identifiés	Nouvelle organisation, démarche stricte d'évaluation
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	Territoire du Pays du Mont Blanc https://citergie.ademe.fr/collectivites/cc-pays-du-mont-blanc/
Calendrier	
Début	Dès renouvellement du mandat des élus
Fin	
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Niveau de labélisation obtenu puis recherche du niveau supérieur	

Fiche action n°	Nom de l'action
522	Créer un outil de suivi des consommations énergétiques commun aux 22 communes
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités
Rédacteur de l'action	SYANE

Contexte et enjeux

Pour les communes disposant de peu de moyens internes pour suivre les consommations d'énergie des bâtiments ou pour prévoir des programmes de rénovations, il existe plusieurs leviers d'actions

- Souscrire à un service de Conseil en Energie Partagé
- Lancer un audit énergétique des bâtiments

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Développer les dispositifs de rénovation et suivi des bâtiments publics
- Valoriser les compétences existantes et disponibles
- Actions de maîtrise de l'énergie

Objectifs visés:

- Améliorer le suivi et la performance du patrimoine bâti des communes
- 50% de communes adhérentes au dispositif à horizon 2026

Description de l'action

Le service de conseil en énergie est proposé aux collectivités (communes et EPCI) pour le suivi des consommations énergétiques des bâtiments publics et la proposition d'actions (rénovation, production d'énergies renouvelables, …) pour diminuer les consommations et maîtriser les coûts énergétiques.

Ceci permettrait à la fois : d'identifier les bâtiments prioritaires sur lesquels travailler, de prévoir un programme de travaux pluriannuels et de bénéficier d'un appui pour les aides financières. L'objectif d'une telle stratégie est de réduire les consommations d'énergie des bâtiments et donc les charges inhérentes. De plus, cette stratégie est également liée avec l'entretien classique des bâtiments.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	Communes
Partenaires	SYANE
Budget / Moyens	1,60 €/habitant DGF
Financements possibles	0,80 cts/habitant DGF pris en charge par le SYANE
Freins identifiés	Manque de moyens internes dans les communes

Facilitateurs identifiés	Service mutualisé de l'énergie proposé par le SYANE
Retour d'expérience	Sur la CC PEVA, 3 communes (Lugrin, Saint Gingolph et Saint-Paul en Chablais) bénéficient du service de CEP du SYANE ainsi que la Communauté de Commune
Calendrier	
Début	2020
Fin	Durée de la convention : 4 ans
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de communes adhérentes Consommation énergétique du patrimoine suivi	

Fiche action n°	Nom de l'action
523	Réalisation de ZAE exemplaires
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Les communes de la CC PEVA possèdent actuellement la compétence urbanisme, il n'existe pas de PLUi à l'échelle de la Communauté de Communes.

Il semble nécessaire de permettre à chaque commune de disposer d'outils permettant d'intégrer les enjeux Air Energie Climat dans leur projet et plan de planification. L'objectif est la rédaction d'un référentiel de prescriptions environnementales dans le cadre de projet d'aménagement.

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Offrir des solutions de développement et d'implantation des entreprises tout en ayant une approche concrète du développement durable.
- Agir sur l'urbanisme à l'échelle des communes

Objectifs visés:

- Réalisation du guide
- Diffusion à 100% des communes

Description de l'action

Créer un référentiel à l'attention des communes (compétentes en matière d'urbanisme) pour :

- intégrer les aspects de la transition énergétique et écologique dès la conception puis dans la réalisation et la gestion des zones d'activités (accompagnement pour la rédaction de clauses environnementales dans le cahier des charges)
- favoriser des pratiques de mutualisation de foncier (ex : les parkings) pour limiter la consommation foncière
- inciter les entreprises à la réalisation d'immobilier durable à l'aide de prescriptions environnementales pour les futurs propriétaires (aménagements favorables à la biodiversité, toiture compatible avec l'installation de photovoltaïque, isolation et mode de chauffage adapté aux besoins…
- gestion à la parcelle des eaux de pluie,
- préservation des trames vertes et bleues

Diffuser le référentiel à l'ensemble des communes

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA services économie, marchés publics et environnement

Partenaires	communes
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	2020
Fin	Diffusion à horizon 2022
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Diffusion du guide à l'ensemble des communes Nombre d'hectares ZAE aménagés avec les critères Energie Climat Puissance d'énergie renouvelable installée en ZAE	

Fiche action n°	Nom de l'action
524	Exemplarité de la Collectivité sur la mobilité
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

La CC PEVA souhaite développer la mobilité propre et s'engage à sortir progressivement du diesel pour son matériel roulant.

L'objectif étant la réalisation d'un plan de déplacement d'administration (PDA)

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Développer la mobilité durable au sein de la collectivité (utilisation de véhicules électriques, hybrides, Gaz Naturel Véhicule, bioGNV, hydrogène, autres ?)
- Baisse des émissions de GES et des polluants atmosphériques et des nuisances sonores
- Baisse des consommations énergétiques fossiles
- Augmentation du nombre de véhicules faibles émetteurs de GES dans le parc auto

Objectifs visés:

- Réalisation du Plan de déplacement Administration de la CC PEVA

Description de l'action

La CC PEVA souhaite développer la mobilité propre et s'engage à sortir progressivement du diesel pour son matériel roulant.

Engager le renouvellement de la flotte véhicules de la CC PEVA

Renouveler le parc de véhicules légers de la CC PEVA par des véhicules à faible émissions de CO2

Une réflexion doit être lancée pour pouvoir passer une partie de la flotte de véhicules lourds (bennes à ordures, autres poids lourds) sur des carburants décarbonés.

Développer les formations à l'écoconduite et mettre à disposition d'un guide de l'écoconduite pour les utilisateurs de véhicules de la CC PEVA.

Développer le télétravail, la visioconférence.

Inciter fortement à l'utilisation du covoiturage.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables à ce stade (à chiffrer suite aux conclusions de l'étude)

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Ensemble des Services

Budget / Moyens	10 000€ pour la réalisation de l'étude
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	
Retour d'expérience	
Calendrier	
Début	2020
Fin	Restitution de l'étude à horizon 2022 puis déploiement opérationnel
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Actions mises en œuvre Participation aux actions Avancement de l'étude Part de la flotte composée de véhicules à faibles émissions de CO2 Part des salariés ayant suivi la formation à l'éco conduite	

Fiche action n°	Nom de l'action
525	Améliorer le suivi et la performance de l'éclairage public des communes
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Dans le cadre de la réduction des consommations énergétique, le SYANE accompagne les communes pour la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'éclairage public et propose un plan d'action global de maîtrise de la consommation en maîtrisant les impacts sur la biodiversité.

Objectifs et résultats

Résultats attendus :

- Développer les dispositifs de rénovation et suivi de l'éclairage public
- Valoriser les compétences existantes et disponibles
- Actions de maîtrise de l'énergie

Objectifs visés:

- Réalisation d'un diagnostic énergétique de l'éclairage public par 50% des communes
- Accompagner les communes vers un éclairage performant et adapté à leur territoire
- Réduction des consommations

Description de l'action

Le SYANE accompagne les communes pour la réalisation d'un diagnostic énergétique de l'éclairage public et propose un plan d'action global de maîtrise de la consommation en maîtrisant les impacts sur la biodiversité :

- **Connaître son patrimoine Eclairage Public par un diagnostic technique et énergétique** (Etat des lieux, cartographie des installations, collecte des données du patrimoine et analyse technique, financière et énergétique).
- **Définir une stratégie lumière** (schéma directeur d'aménagement lumière avec prescriptions techniques, matérielles et photométriques adaptées en fonction des zones et des usages)
- **Concevoir et réaliser des projets d'éclairage performants** (maîtrise d'ouvrage pour les opérations de rénovation ou projets neufs, maîtrise d'œuvre pour les opérations dites de gros entretien, reconstruction, aide financière pour le remplacement des lampes à vapeur de mercure)
- **Assurer la maintenance et le bon fonctionnement des installations** (maintenance et exploitation continues et adaptées, outil de gestion de maintenance à distance, accompagnement pour la gestion DT/ DICT)

La réalisation des diagnostics énergétiques de l'éclairage public vise notamment à accroitre la part des communes pratiquant l'extinction nocturne et participant au dispositif « Rallumons les Étoiles ».

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables sans objectif d'adhésion

Pilote / Porteur de l'action	Communes
Partenaires	SYANE
Budget / Moyens	Selon capacité des communes
Financements possibles	Diagnostic et schéma directeur de la lumière pris en charge à 30% par le SYANE. Travaux subventionnés par le SYANE entre 30 et 60%. + autres financements si possible
Freins identifiés	Manque de moyens internes dans les communes
Facilitateurs identifiés	Echange, diffusion d'information par la CC PEVA. Mutualisation de l'ingénierie par le SYANE
Retour d'expérience	Nombreuses communes en Haute-Savoie. Larringes, Champanges, Saint-Paul-en-Chablais…
Calendrier	
Début	Planification du programme Epure
Fin	
Avancement	A lancer

Indicateurs de suivi
Part des communes adhérentes à la réalisation de diagnostic énergétique de l'éclairage public
Consommation énergétique de l'éclairage public
Part des communes pratiquant l'extinction nocturne
Part des communes qui mettent en œuvre le dispositif « Rallumons les Étoiles »

Thème 3 : Favoriser les changements comportementaux

Fiche action n°	Nom de l'action
531	Poursuivre et amplifier les défis à la population (EP/ZD)
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Favoriser les changements comportementaux
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Les défis familles « énergie positive » et « zéro déchet » constituent à plusieurs égards une brique indispensable à la transition énergétique du territoire :

- Ce sont des outils d'animation territoriale et d'accompagnement des politiques locales qui entretiennent une saine émulation,
- Ce sont des outils de sensibilisation à destination des ménages sur la maîtrise de l'énergie et la gestion des déchets et sur les bénéfices qu'ils peuvent en tirer,
- Ce sont des outils qui permettent de nouer ou de consolider des partenariats entre l'intercommunalité, les associations de terrain, et les initiatives citoyennes autour des enjeux de transition.

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Atteindre 100 familles/an + 2 ateliers ouverts à tous les habitants

Description de l'action

Relancer les défis « énergie positive » et « zéro déchet » et les étendre aux entreprises et écoles volontaires avec l'ambition de :

- doubler le nombre de familles du territoire qui participe à ces défis
- créer un groupe « ambassadeurs citoyens » pour la création d'un guide des « bonnes pratiques » et relancer la période d'inscription 2019/2020. Ce groupe pourra intervenir sur des évènements scolaires
- Mobiliser des moyens humains pour l'animation des ateliers et le suivi des familles
- Créer des outils de promotion des défis et des écogestes réalisables sur le territoire.

Bénéfices attendus

Impacts GES	-8 tCO2e/an si 100 familles pratiques les écogestes
Impact Energie	-150 MWh/an si 100 familles pratiques les écogestes
Impact Qualité de l'air	Gains non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA Service environnement, chargée de mission PCAET
Partenaires	Communes, services CC PEVA

Budget / Moyens	20 000€/an
Financements possibles	ADEME Région
Freins identifiés	Moyens humains
Facilitateurs identifiés	Forte demandes des habitants du territoire, mobilisation des familles de la saison 1 possible
Retour d'expérience	CC PEVA 2018/2019
Calendrier	
Début	Automne 2019
Fin	Dispositif reconduit chaque année. Evaluation à horizon 2023 et 2026.
Avancement	En cours
Indicateurs de suivi	
Nombre de participants aux défis Moyens humains déployer pour l'animation et le suivi des défis	

Fiche action n°	Nom de l'action
532	Mise en place d'un concours : « j'agis pour le climat »
Axe stratégique	**Thématique**
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Favoriser les changements comportementaux
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Pour permettre à tous les porteurs de projets d'afficher les actions entreprises sur le territoire face au changement climatique et la volonté d'agir en faveur du climat, la CC PEVA souhaite lancer une campagne participative « J'agis pour le climat »

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- recenser 50 acteurs sur le territoire minimum,
- créer l'outil SIG/internet pour les valoriser.

Description de l'action

Afin de mobiliser les citoyens, le tissu associatif local et les entreprises du territoire, la CC PEVA lancera un site internet recueillant toutes les initiatives locales en faveur du climat, de la transition écologique et énergétique et plus largement toutes les actions en lien avec le développement durable. L'objectif est de connaitre les forces en présence et de créer des synergies entre acteurs. Cela répond à une demande de certains acteurs, notamment éducatifs, de connaitre ce qui se fait localement pour valoriser dans les actions pédagogiques menées dans les établissements scolaires.

En parallèle, la CC PEVA travaille sur une charte d'engagement des partenaires volontaires, dans le cadre des procédures en cours de lancement autour du développement durable et de la transition. Cela permettra à chacun d'afficher des objectifs sur lesquels ils s'engagent aux cotés de la CC PEVA (CF COP21 Rouen)

Mobilisation de collège d'acteurs à réunir ensuite par thématique pour promouvoir l'ensemble des actions portées dans le Plan Climat.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre,
Impact Energie	de consommation énergétique et de polluants atmosphériques
Impact Qualité de l'air	non quantifiables

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA
Partenaires	Communes, entreprises, établissements scolaires, …
Budget / Moyens	
Financements possibles	
Freins identifiés	
Facilitateurs identifiés	Concertation déjà initiée pour le plan climat ? demande d'une partie des acteurs locaux.

Retour d'expérience	CTE Briançonnais
Calendrier	
Début	2020
Fin	2023
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de participants à l'évènement Nombre de signataires de la charte	

Fiche action n°	Nom de l'action
533	Développer un service éco événement
Axe stratégique	Thématique
Conforter l'exemplarité du territoire et des communes	Favoriser les changements comportementaux
Rédacteur de l'action	CC PEVA

Contexte et enjeux

Les événements, petits ou grands, sont le signe d'un territoire dynamique et de relations sociales riches. Qu'ils soient sportifs, culturels, économiques ou traditionnels, ils mobilisent souvent un grand nombre de professionnels, bénévoles et visiteurs.

La CC PEVA souhaite développer un service « éco-événement » afin de réduire l'impact environnemental des évènements organisés sur le territoire. Il s'agit globalement d'accompagner les organisateurs d'évènements pour un meilleur tri et une meilleure prévention des déchets.

Objectifs et résultats

Objectifs visés:

- Promouvoir et accompagner les « éco événements »
- Accompagner 10 manifestations par an (des petites comme les plus grandes)

Description de l'action

Ce service proposera, à un coût réduit, aux organisateurs d'événements du territoire le prêt de matériel favorisant une meilleure prévention des déchets en amont de l'organisation d'événements, un meilleur tri des déchets, une réduction des émissions de gaz à effet de serre liée aux déplacements des visiteurs ou encore une moindre consommation d'énergie.

Pour cela, ce service réfléchira à proposer des solutions adapter aux évènements locaux. Un audit pourra être réalisé avec l'association demandeuse. Un guide des bonnes pratiques en matière d'organisation d'événements accompagnera ce service pour que les organisateurs soient autonomes et aient toutes les informations nécessaires à la réalisation d'éco-événements.

Bénéfices attendus

Impacts GES	Gains attendus en termes de réduction de gaz à effet de serre, de consommation énergétique et de polluants atmosphériques non quantifiables
Impact Energie	
Impact Qualité de l'air	

Pilote / Porteur de l'action	CC PEVA/Associations
Partenaires	Associations, communes
Budget / Moyens	
Financements possibles	

Freins identifiés	Nombre de manifestations, volonté locale
Facilitateurs identifiés	Demande d'une partie des associations
Retour d'expérience	Nantes, association REEVE
Calendrier	
Début	2020
Fin	Dispositif reconduit annuellement.
Avancement	A lancer
Indicateurs de suivi	
Nombre de manifestations accompagnées annuellement	

TABLEAUX DE SYNTHESE DU PLAN D'ACTIONS

Tableau de synthèse : axes stratégiques, thèmes et fiches actions

Axe stratégique	Thème	N°	Action
TERRITOIRE D'ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE	Développer l'économie circulaire sur le territoire	1.1.1	Etude de faisabilité pour création d'une cuisine centrale avec approvisionnement local
		1.1.2	Création d'une fruitière sur le territoire pour soutenir la filière lait
		1.1.3	Porter la démarche Léman Upcycling : valorisation des déchets plastiques lacustres dans un schéma d'économie circulaire
		1.1.4	Création d'une ressourcerie
		1.1.5	Dynamiser et développer la vente de produits locaux sur le territoire
		1.1.6	Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE)
		1.1.7	Développer le recyclage des filets de pêches usagés
	Renforcer la gestion et le recyclage des déchets	1.2.1	Sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets
		1.2.2	Améliorer la stratégie de gestion des déchets
		1.2.3	Développer les composteurs collectifs
TERRITOIRE A L'URBANISME ET AUX MOBILITES DURABLES	Développer les mobilités alternatives	2.1.1	Mettre en œuvre le schéma directeur de transport multimodal sur le territoire de la CCPEVA
		2.1.2	Inciter les entreprises à déployer un plan de mobilité
	Développer les véhicules et carburants alternatifs	2.2.1	Mettre en place une station de bioGNV
		2.2.2	Poursuivre le renouvellement du parc des transporteurs vers des solutions décarbonées
		2.2.3	Déployer des bornes de recharges électriques
	Intégrer les enjeux dans les documents d'urbanisme	2.3.1	Accompagner la construction de quartiers bas carbone
TERRITOIRE SOBRE ET EFFICACE EN ENERGIE	Agir en faveur de la rénovation énergétique - construction exemplaire	3.1.1	Accompagner le lancement de l'Espace Info Energie
		3.1.2	Mettre en place et organiser une plateforme de rénovation énergétique
		3.1.3	Faire le bilan de l'OPAH
		3.1.4	Rechercher des outils pour encourager la construction neuve BBC
		3.1.5	Poursuivre la rénovation énergétique des logements sociaux
		3.1.6	Accompagner la rénovation énergétique des résidences secondaires
		3.1.7	Accompagner les entreprises (industries et tertiaires) vers une réduction de leur consommation d'énergie
		3.1.8	Construire en bois local
	Produire de l'énergie localement, de manière raisonnée et concertée	3.2.1	Produire de l'hydrogène vert (décarboné) en utilisant les ressources du territoire
		3.2.2	Identifier les toitures et parking permettant le déploiement du photovoltaïque
		3.2.3	Développer les centrales photovoltaïques villageoises
		3.2.4	Maintenir et développer Terragr'Eau
		3.2.5	Identifier les secteurs propices au déploiement d'un réseau de chaleur
		3.2.6	Produire de l'électricité grâce à l'énergie hydroélectrique
TERRITOIRE ADAPTE AU	Protéger et gérer la ressource en eau	4.1.1	Développer la compensation carbone volontaire sur les zones humides
		4.1.2	Mettre en place le cluster eau

CLIMAT DE DEMAIN		4.1.3	Réviser le schéma directeur de l'assainissement
		4.1.4	Mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable
		4.1.5	Valoriser le rôle des zones humides dans la gestion des crues
	Gérer et développer les pratiques forestières	4.2.1	Développer la gestion durable des forêts
	Adapter et accompagner les pratiques agricoles	4.3.1	Accompagner les exploitations dans l'adaptation au changement climatique
		4.3.2	Développer les échanges de foncier agricole
		4.3.3	Soutenir l'agriculture urbaine et développer les jardins partagés
	Adapter les activités du territoire au climat de demain	4.4.1	Développer la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire
		4.4.2	Accompagner les communes sur l'adaptation à l'évolution de la fréquence et de l'intensité des risques naturels sous l'effet du changement climatique
	Préserver la qualité de l'air	4.5.1	Accompagner financièrement les particuliers à changer leurs appareils de chauffage au bois anciens et peu performants
		4.5.2	Adhérer à ATMO Auvergne Rhône Alpes,
		4.5.3	Projet de santé CCPEVA – prise en compte des enjeux qualité de l'air intérieur

Axe stratégique	**Thème**	**N°**	**Action**
CONFORTER L'EXEMPLARITE DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES	Piloter et faire vivre le PCAET	5.1.1	Mettre en place un comité de suivi
		5.1.2	Mettre en place un plan de communication
		5.1.3	Appropriation par l'ensemble des services CCPEVA des actions du plan climat
		5.1.4	Mettre en place des relais locaux à l'échelle communale
		5.1.5	Déployer des actions de sensibilisation des citoyens sur les thèmes du PCAET
		5.1.6	Développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics et formaliser la politique d'achat durable
	Exemplarité de la collectivité sur son patrimoine et ses activités	5.2.1	Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire communautaire à minima réaliser le bilan carbone de la CCPEVA et des communes volontaires
		5.2.2	Créer un outil de suivi des consommations énergétiques commun aux 22 communes
		5.2.3	Réalisation de ZAE exemplaires
		5.2.4	Exemplarité de la Collectivité sur la mobilité
		5.2.5	Améliorer le suivi et la performance de l'éclairage public des communes
	Favoriser les changements comportementaux	5.3.1	Poursuivre et amplifier les défis à la population (EP/ZD)
		5.3.2	Mise en place d'un concours : « j'agis pour le climat » à l'attention des professionnels du territoire
		5.3.3	Développer un service éco événement

Tableau de synthèse : Indicateurs de suivi et objectifs visés

N°	Action	Indicateur de suivi	Objectifs des Fiches Actions
1.1.1	Etude de faisabilité pour création d'une cuisine centrale et valorisation des produits locaux	Etapes d'avancement du projet Nombre de structure impliquées Part du Bio dans les repas servis Nombre de repas servis par jours Suivi des gains GES et Consommations Energétiques	Part de produits bio locaux : 50% Nombre de structures alimentées : 50% des structures petites enfances et enseignement Capacité de production de 2000 repas / jour
1.1.2	Création d'une fruitière sur le territoire (Vinzier), soutenir la filière lait	Quantité de lait transformé Emplois créés sur site Parcours des camions de livraison	Production de 5,4 millions de litres de lait par an 12 emplois créés sur le site
1.1.3	Porter la démarche « Léman Upcycling » : valorisation des déchets plastiques lacustres dans un schéma d'économie circulaire.	Nombre de containers mis en place Quantité de déchets collectés Nombre de pêcheurs/structure associés Nombre de déchets valorisés	Diminution de l'incinération ou de l'enfouissement des déchets plastiques (objectif non chiffrable actuellement)
1.1.4	Création d'une ressourcerie	Suivi des étapes du projet Tonnage de produits collectés Tonnage de produit valorisés Tonnage de produits vendus	500 T de déchets collectés ET valorisés (2026)
1.1.5	Dynamiser et développer la vente de produits locaux sur le territoire	Nombre de producteurs recensés Evolution des ventes des producteurs inscrits Fréquentation de la plateforme internet	100% des producteurs locaux répertoriés 2026 Augmentation de la fréquentation de la plateforme (annuel)
1.1.6	Développer l'activité des artisans locaux du bâtiment (labellisation RGE), et les former et informer à ces nouveaux marchés	Nombre d'artisans locaux labellisés RGE Nombre de formation proposées	50% des artisans labellisés à horizon 2030
1.1.7	Développer la collecte et le recyclage des filets de pêches usagés	Tonnage de filets collectés Tonnage de filets valorisés Nombre de structures/professionnels de la pêche impliqués dans la démarche	Valorisation de 80% des filets collectés / an
1.2.1	Sensibiliser au tri et à la valorisation des déchets	Evolution de la fréquence des collectes Consommation de la flotte Tonnage liés au refus de tri Nombre de containers mis en place	Diminution annuelle de 20% des refus de tri
1.2.2	Améliorer la stratégie de gestion des déchets	Avancement de l'étude	Suivi de la démarche
1.2.3	Développer les composteurs collectifs	Nombre de composteurs mis en place	Suivi de la démarche
2.1.1	Mettre en œuvre le schéma directeur des transports	Nombre d'aires de covoiturages réalisées Nombre de personnes pratiquant le covoiturage (comptage routier) Nombre de personnes empruntant les transports lacustres (vente de titres de transports, abonnement) Nombre de personnes utilisant les transports en commun (vente de titres de transports, abonnement) Linéaire d'aménagement cyclable réalisé Utilisation des pistes cyclables (comptage)	Mise en œuvre des préconisations
2.1.2	Inciter les entreprises à déployer un plan de mobilité inter-entreprises	Nombre d'entreprises ayant intégré le dispositif. Nombre d'évènements organisés et nombres de participants. Nombre de salariés concernés. Baisse des émissions de GES. Suivi de la mise en œuvre des plans d'actions	Réalisation du plan de mobilité
2.2.1	Mettre en place une station de bioGNV sur le territoire pour les véhicules	Implantation d'une station bioGNV sur le territoire, opérationnelle à horizon 2026	Construction et mise en fonctionnement de la station Nombre de recharges Quantité de GNV distribué Augmentation des indicateurs d'une année à l'autre
2.2.2	Poursuivre le renouvellement du parc des transporteurs vers des solutions décarbonées	Etapes d'avancement de l'étude Participation des transporteurs aux réunions	Impliquer 100% des transporteurs du territoire
2.2.3	Déployer des bornes de recharges électriques	Nombre de véhicules électrique et hybrides en circulation par point de charge Nombre d'abonnés au réseau Eborn Energie délivrée Nombre de recharges	Conserver l'indicateur du nombre de véhicules par borne à 9 à horizon 2026

2.3.1	Accompagner la construction de quartiers bas carbone	Nombre de communes accompagnées (diffusion du document)	100% des communes disposent du document
3.1.1	Accompagner le lancement de l'Espace Info Energie	Nombre de particuliers rencontrés sur une année Evolution du nombre de sensibilisés d'une année à l'autre	40 particuliers sensibilisés chaque année
3.1.2	Création d'une plateforme locale de la rénovation énergétique	Nombre de dossiers conseillés Nombre d'entreprises inscrites sur la plateforme Nombre de chantiers suivis Nombre de kWh économisés : suivi de la consommation énergétique des secteurs résidentiel et tertiaire	Porter 250 dossiers maisons / an Porter 150 dossiers appartements / an Accompagner la rénovation de 30 000m² de surfaces tertaires / an
3.1.3	Faire le bilan de l'OPAH	Bilan de l'OPAH	Atteinte des objectifs fixés
3.1.4	Rechercher des outils pour encourager la construction neuve BBC	Etapes de rédaction du référentiel Embauche ou formation d'une personne référente Nombres d'opérations lancées intégrant ce référentiel Consommations énergétiques des bâtiments neufs Production d'EnR des bâtiments neufs	Finalisation du référentiel Référent identifié Toutes les opérations de construction intègrent les exigences du référentiel
3.1.5	Poursuivre la rénovation énergétique des logements sociaux	Nombre de logements réhabilités annuellement Consommations actuelles et futures des résidences Nombre de bailleurs associés à la démarche	Rénover 108 logements à horizon 2024 en étiquette C Impliquer 100% des bailleurs sociaux du territoire lors des phases d'animation
3.1.6	Accompagner la rénovation énergétique des résidences secondaires	Nombre de syndicats rencontrés Nombre de syndicats membres du groupement d'achats pour un audit Nombre d'audits convertis en travaux Consommations énergétiques annuelles par source et par bâtiment	Réduire de 20% les consommations énergétiques des résidences secondaires à horizon 2026
3.1.7	Accompagner les entreprises (industries et tertiaires) vers une réduction de leur consommation d'énergie	Nombre d'entreprises engagées dans un audit Nombre d'audits finalisés Nombre de restitutions effectuées Nombre d'entreprises ayant réalisé des travaux (avant 2026) Consommation énergétique avant/après	40% d'entreprises du territoire concernées ont réalisé des audits à horizon 2026 30% de ses entreprises ont entrepris des actions de réduction des consommations énergétiques
3.1.8	Construire en bois local	Nombre de participants aux réunions Rédaction du référentiel Nombre de projets ayant intégrés le référentiel dans leur DCE Volume de bois intégré dans chaque projet	Rédiger un référentiel de la construction bois local et diffuser à 100% des communes Réaliser un ou plusieurs bâtiments mettant en œuvre les prescriptions et évaluer le stockage associé (objectif 2026 -> 3 bâtiments intégrant le bois local)
3.2.1	Produire de l'hydrogène vert (décarboné) via la biomasse et/ou la valorisation des boues de STEP ou de papeteries	Avancement des phases d'étude Tonnage bois déchetteries traité annuellement Quantité d'hydrogène/biogaz produit et injecté annuellement Quantité d'énergie substituée (avant/après) sur les process et usages concernés	Disposer à horizon 2022 des informations concernant les potentiels de production d'hydrogène vert sur le territoire et permettant le passage en phase opérationnelle Être engagé dans le déploiement des solutions retenues sur le territoire à horizon 2026
3.2.2	Identifier les toitures et parking permettant le déploiement du photovoltaïque	Nombre de sites identifiés Nombre d'études de faisabilité réalisées Nombre d'entretien menés avec les propriétaires Nombre d'actions de sensibilisation menées et nombre de participants présents Nombre de sites recensés dans l'outil en ligne Eventuellement nombre de projets lancés/en fonctionnement	Disposer du cadastre solaire du territoire à horizon 2026 Identifier 10 sites favorables au passage opérationnel en 2026
3.2.3	Développer les centrales photovoltaïques villageoises	Nombre de société de projet crées Nombre d'études lancées Nombre de centrales mises en services Nombre de kWh produits	Création d'une ou plusieurs structures porteuses locales Disposer sur le territoire d'une centrale opérationnelle à titre de projet pilote en 2026
3.2.4	Maintenir et développer Terragr'Eau	Quantité de biogaz injectée annuellement Tonnage de déchets collectés Tonnage de déchets valorisés	Dépasser la production de gaz actuelle Dépasser le tonnage actuellement traités de déchets (issus du territoire) Dépasser la production actuelle de 3431 MWh pour atteindre à horizon 2026 une production de 9200MWh.
3.2.5	Identifier les secteurs propices au développement de réseau de chaleur	Nombre de sites identifiés Nombre d'études d'opportunité réalisées Nombre de réseau de chaleur créés Quantité d'énergie consommée par source EnR (dont chaleur fatale industrielle) Nombre de bâtiments raccordés	Identifier les zones propices au développement de réseaux de chaleur Déployer un réseau de chaleur sur le territoire à horizon 2026 (à minima le projet de réseau de chaleur de la ZAE La Créto)

3.2.6	Produire de l'électricité par l'énergie hydroélectrique	Nombre de projets recensés Nombre de réunions organisées Nombre de projet fonctionnels	Disposer à horizon 2022 des informations concernant les potentiels de production d'énergie hydroélectrique sur le territoire et permettant le passage en phase opérationnelle
4.1.1	Développer la compensation carbone volontaire sur les zones humides	Avancement des études Contenu et structure de l'outil	Outil opérationnel à horizon 2026
4.1.2	Mettre en place le cluster eau	Suivi de la mise en œuvre (CR des réunions, bilan des phases) Projets identifiés Projets opérationnels	Pérenniser le dispositif à horizon 2026 Conversion opérationnelle des 4 appels à projets lancés
4.1.3	Réviser le schéma directeur de l'assainissement	Avancement des différentes phases de la révision du SDA Taux de couverture du territoire	Collecter les secteurs encore non desservis,
4.1.4	Mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable	Suivi des étapes du projet	Mise en œuvre du schéma directeur
4.1.5	Valoriser le rôle des zones humides dans la gestion des crues	Suivi des étapes du projet	Identification du potentiel de régulation des EP par les zones humides
4.2.1	Développer la gestion durable des forêts	Nombre de propriétaires accompagnés Nombre de projets et actions mis en œuvre	Pérénnité de l'accompagnement
4.3.1	Accompagner les exploitations dans l'adaptation au changement climatique	Nombre d'agriculteurs participant aux échanges	Développer et pérenniser l'accompagnement Mobiliser 100% des exploitants agricoles lors des actions de sensibilisation
4.3.2	Développer les échanges de foncier agricole	Nombre d'agriculteurs impliqués Nombre de parcelles/hectares échangés	Déployer le dispositif sur 2 exploitations
4.3.3	Soutenir l'agriculture urbaine et développer les jardins partagés	Nombre de jardins partagés mis en place Nombre de "jardiniers" participants	Accompagner et encourager le développement des jardins partagés
4.4.1	Développer la connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire (mise en place d'observatoires scientifiques) – mise en place de stations météo	Nombre d'écoles inscrites à phénoclim Nombre de capteurs posés sur le territoire	Constituer une base de données scientifiques afin de pouvoir évaluer le changement climatique sur le territoire CC PEVA (avoir une base de données sur 30 années).
4.4.2	Accompagner les communes sur l'adaptation aux nouveaux risques naturels et élaboration/révision des PCS	Nombre de PCS réalisés ou révisés	3 à 5 PCS à horizon 2026 Atteindre 100% de couverture des communes (réalisation ou révision des PCS) à horizon 2050
4.5.1	Mise en place d'un fonds AIR/Bois en vue du remplacement des chaudières (Bois,fuel,…)	Nombre de chauffage au bois anciens remplacés par an. Evolution des quantités de polluants visés	Mettre en place le fond air bois. Réduire les émissions de particules fines du secteur résidentiel
4.5.2	Adhérer à ATMO Auvergne Rhône Alpes	Nombre de stations implantées Résultats détaillés des campagnes de mesures Evolution des concentrations et quantité des différents polluants	Adhésion ATMO Suivi des indicateurs sur la qualité de l'air Implanter une station de mesure sur le territoire
4.5.3	Projet de santé CCPEVA – prise en compte des enjeux qualité de l'air intérieur notamment	Nombre de journées de sensibilisation réalisées par an Nombre de participants aux journées	Réaliser deux journées de sensibilisation annuelle
5.1.1	Mettre en place un comité de suivi	Nombre de réunion du comité de suivi et participation CR de chacune des réunions Mise à jour de l'outil de suivi (nombre d'actions/indicateurs mis(es) à jour	Mise à jour de l'outil de suivi
5.1.2	Mettre en place un plan de communication	Retombées presse Retour des citoyens par mail, sur les réseaux sociaux ou lors d'événements Nombre de personnes se déplaçant aux événements organises	Mettre en œuvre le plan de communication Augmentation du nombre de citoyens présents aux événements liés à la mise en œuvre du plan climat et investis dans leur quotidien
5.1.3	Appropriation par l'ensemble des services CCPEVA des actions du plan climat	Nombre d'animations/an Nombre d'agents présents aux animations Nombre de journées d'accueil des nouveaux arrivants et nombre d'agents sensibilisés dans ce cadre	Tous les nouveaux agents formés 80% de l'ensemble des agents formés/sensibilisés à horizon 2026
5.1.4	Mettre en place des relais locaux à l'échelle communale	Nombre de réunions avec les communes Nombre de familles impliquées Nombre de réunions avec les entreprises du territoire	2 réunions techniques annuelles Implication croissante des publics visés
5.1.5	Déployer des actions de sensibilisation des citoyens sur les thèmes du PCAET	Nombre de réunions, actions, ateliers Nombre de participants Nombre d'évaluations positives des participants	Maintien des évènements Sensibilisation croissante

5.1.6	Développer la prise en compte des aspects environnementaux dans les marchés publics	Rapport nombre de marches comprenant des clauses de prise en compte des aspects environnementaux / nombre de marchés notifiés Rapport nombre de marches comprenant des critères de jugement des offres en lien avec les performances environnementales / nombre de marches notifiés	Elaboration du guide d'achat durable Viser 100% des marchés publics concernés comportant des clauses environnementales
5.2.1	Candidater au label Cit'ergie à l'échelle du territoire communautaire	Niveau de labélisation obtenu puis recherche du niveau supérieur	Vérifier la potentialité de labélisation CITERGIE de la CC PEVA (pré diagnostic Cit'ergie) Mettre en œuvre la labélisation Viser le premier niveau de labélisation au bout de 4 ans
5.2.2	Créer un outil de suivi des consommations énergétiques commun aux 22 communes	Nombre de communes adhérentes Consommation énergétique du patrimoine suivi	50% de communes adhérentes au dispositif à horizon 2026
5.2.3	Réalisation de ZAE exemplaires	Diffusion du guide à l'ensemble des communes Nombre d'hectares ZAE aménagés avec les critères Energie Climat Puissance d'énergie renouvelable installée en ZAE	Réalisation du guide Diffusion à 100% des communes
5.2.4	Exemplarité de la Collectivité sur la mobilité	Actions mises en œuvre Participation aux actions Avancement de l'étude	Réalisation du Plan de déplacement Administration de la CC PEVA
5.2.5	Améliorer le suivi et la performance de l'éclairage public des communes	Nombre de communes adhérentes Consommation énergétique de l'éclairage public	Réduction des consommations d'éclairage public des communes adhérentes
5.3.1	Poursuivre et amplifier les défis à la population (EP/ZD), création d'un groupe « ambassadeurs citoyens », mobiliser des moyens humains pour l'animation	Nombre de participants aux défis Moyens humains déployer pour l'animation et le suivi des défis	Objectif 100 familles/an + 2 ateliers ouverts à tous les habitants
5.3.2	Mise en place d'un concours : « j'agis pour le climat » à l'attention des professionnels du territoire	Nombre de participants à l'évènement Nombre de signataires de la charte	Recenser 50 acteurs sur le territoire minimum, Créer l'outil SIG/internet pour les valoriser.
5.3.3	Développer un service éco événement	Nombre de manifestations accompagnées annuellement	10 manifestations accompagnées annuellement

E6-Consulting

Résidence Managers, 23 Quai de Paludate

33800 Bordeaux

05 56 78 56 50 – Contact@e6-consulting.fr

www.e6-consulting.fr